



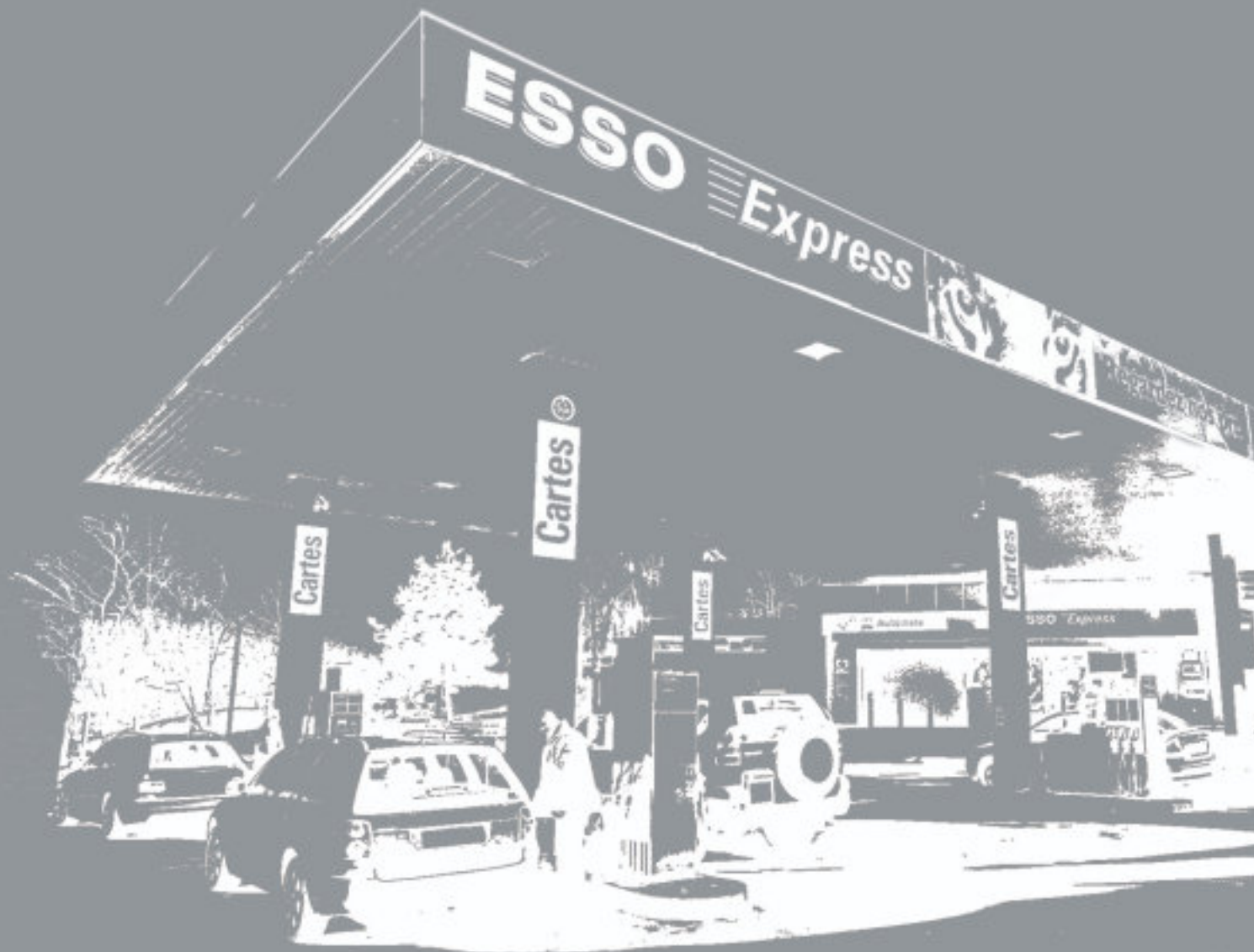
*Le Rapport Annuel a été édité par
la Direction des Affaires Générales*

Conception et Réalisation agence NUM'CREATIVE

Crédit Photos : Christophe Delacroix



RAPPORT ANNUEL
2004



■ SOMMAIRE

Éditorial	1
Environnement économique	2
L'activité pétrolière en France	4
Activités d'Esso et de ses filiales	6
Informations environnementales	14
Informations sociales	19
Résultats financiers	24
Résolutions	29
Comptes consolidés	31
Rapport des Commissaires aux Comptes	41
Comptes sociaux	43
Rapports des Commissaires aux Comptes	54
Transition aux nouvelles normes comptables IFRS	56





En 2004, les résultats financiers d'Esso S.A.F. ont été en nette progression. L'amélioration de la performance opérationnelle, les bons résultats en termes de sécurité et de respect de l'environnement, les fruits des efforts d'efficacité, de réduction des coûts et de l'intégration croissante au sein du groupe ExxonMobil ont permis de tirer le meilleur parti d'une conjoncture favorable avec des marges de raffinage en forte hausse, et ce malgré des marges de distribution dont l'érosion s'est poursuivie.

L'exploration/production a amélioré ses résultats, soutenus par l'augmentation du prix du pétrole brut, mais le déclin de la production s'est poursuivi, et en décembre, Esso S.A.F. a annoncé qu'elle sollicitait des offres d'achat pour sa filiale Esso R.E.P. Ces offres sont en cours d'examen et si une décision de vente devait être prise, celle-ci se concrétiserait vers la fin de l'année.

L'activité raffinage a progressé dans son ensemble, s'appuyant sur de très bons résultats opérationnels, en particulier en termes de fiabilité et de taux d'utilisation des installations. Les investissements sont restés à un niveau très élevé, marquant l'achèvement des projets d'adaptation de l'outil aux nouvelles normes pour les carburants.

Les activités commerciales ont poursuivi leur développement. La société a étendu le maillage national de ses stations service automatiques Esso Express, qui, jour après jour, démontrent leur compétitivité et leur attrait pour les consommateurs, toujours soucieux de leur pouvoir d'achat. L'activité des lubrifiants continue sa restructuration pour faire face à des conditions de marché difficiles. Les premiers résultats de ces efforts sont très encourageants et confortent la stratégie visant à renforcer cette activité.

Les bons résultats de cette année ne modifient pas notre vision à long terme de la réalité des marchés français et européen, matures, difficiles et extrêmement compétitifs. La recherche permanente d'efficacité pour maintenir la compétitivité de la société reste indispensable. L'intégration au sein du groupe ExxonMobil, premier groupe pétrolier et pétrochimique mondial, est une opportunité unique nous donnant accès à de nouvelles économies d'échelle. Esso S.A.F. continue à s'appuyer sur les valeurs de discipline, d'intégrité, de fiabilité, de cohérence et d'engagement technologique qui ont guidé la société depuis toujours. Forte de la capacité d'adaptation largement démontrée dans le passé par la société et son personnel dont elle reconnaît l'engagement et la compétence, Esso S.A.F. reste pleinement confiante en son avenir.

Dominique BADEL
Président-Directeur Général



■ Croissance mondiale exceptionnelle en 2004, mais une zone euro qui reste une nouvelle fois à l'écart

Le monde a connu en 2004 une croissance exceptionnelle avec une progression du PIB mondial de 4,9 %, la plus élevée depuis 15 ans, tirée par le dynamisme des économies américaine et chinoise.

Le PIB américain, soutenu par la vigueur de la demande interne, affiche une croissance de 4,4 %. Les exportations américaines ont atteint un niveau record mais leur progression (+13 %) n'a pas pu compenser l'augmentation des importations (+ 18 %), conduisant à une aggravation du déficit commercial. Cette situation a contribué à exercer une pression baissière sur le dollar.

Le déficit public américain reste élevé (4 % du PIB) et le taux d'épargne des ménages s'est de nouveau contracté. Une nouvelle fois, l'Amérique a joué son rôle de moteur de l'économie mondiale. Cependant, le nécessaire rétablissement des équilibres financiers et budgétaires pourra limiter cette capacité d'entraînement à l'avenir.

La Chine a été l'autre moteur de la croissance. A elle seule, la Chine explique le quart de la croissance mondiale en 2004, après en avoir expliqué le tiers au cours des trois années précédentes. Cette situation n'est pas sans susciter des craintes de surchauffe. L'attractivité et la compétitivité chinoise ont été renforcées par le recul du dollar et donc du yuan contre quasiment l'ensemble des monnaies asiatiques ou européennes. La Chine est devenue une zone majeure de production de biens manufacturés et son besoin en matières premières a provoqué une nouvelle envolée des cours des produits de base (métaux, matières premières industrielles, pétrole et charbon) ainsi que des frets maritimes. Cette évolution a profité aux pays producteurs de matières premières, en particulier ceux d'Amérique Latine qui enregistrent également leur meilleure croissance depuis dix ans.

Une nouvelle fois, l'économie européenne reste en deçà avec à peine 1,8 % de croissance. La zone euro est handicapée sur les marchés export par une nouvelle appréciation de sa monnaie. Mais elle doit surtout sa médiocre performance au manque de dynamisme de sa demande interne tandis que le cumul des déficits passés ne lui laisse guère de marge de manœuvre budgétaire. Atonie de la demande interne et perte de compétitivité sur les marchés extérieurs ont bridé sa croissance. Une certaine disparité marque cependant les situations nationales avec d'une part l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas où l'activité est restée peu dynamique et d'autre part l'Espagne, la Belgique et la France avec une économie légèrement mieux orientée.

■ La France fait un peu mieux

La performance française, avec 2,4 % de croissance du PIB, soit un peu mieux que la moyenne des dernières années, n'est pas exceptionnelle mais dépasse cependant celle de la zone euro. La progression de l'activité a été notable surtout au premier semestre. Depuis l'été, elle marque le pas. La performance française doit beaucoup à la bonne tenue de la demande des ménages. Ce surcroît de consommation a été financé par une progression de la dette et un recul du taux d'épargne alors que les revenus ne progressent guère et que le niveau de chômage reste préoccupant. Les exportations ont peu progressé alors que la demande mondiale a été très forte. Les importations ont été soutenues.

La demande intérieure s'est donc assez largement reportée sur les produits importés, limitant d'autant l'augmentation de la production intérieure. La balance commerciale affiche pour la première fois depuis 1992 un solde déficitaire à hauteur de 7,7 milliards d'euros. Ce déficit reflète à la fois le renchérissement des approvisionnements extérieurs en matières premières et une nouvelle dégradation de la compétitivité.



■ Environnement pétrolier : un prix du baril élevé, reflet de la tension apparue entre l'offre et la demande

L'année 2004 a été marquée par une nouvelle et forte progression des prix pétroliers. Le baril de pétrole brut a débuté l'année à 30 \$ pour culminer à plus de 50 \$ en octobre et terminer l'année autour de 40 \$/baril.

En moyenne annuelle le prix du Brent, le brut de référence du marché, s'est établi à 38 \$/baril, soit 33 % de hausse en un an et 53 % de hausse sur deux ans. Les incertitudes géopolitiques ont certes persisté dans plusieurs pays producteurs, mais aucune crise majeure n'a véritablement marqué l'année 2004. Les prix pétroliers se sont raffermis et sont restés à des niveaux élevés en raison de la tension qui est apparue entre une demande en forte croissance et une production qui avait du mal à suivre. Avec des stocks faibles, des capacités de production pleinement utilisées dans les pays non-OPEP, et une forte réduction de la réserve OPEP de capacité de production, les prix se sont tendus.

La hausse de la demande pétrolière mondiale a été exceptionnellement forte et non anticipée. Alors qu'en moyenne, la demande pétrolière mondiale croît de 1 à 1,5 million de barils par jour (Mb/j), en 2004 elle a fait un bond de +2,7 Mb/j soit +3 % pour s'établir à 82 Mb/j. C'est la plus forte hausse annuelle depuis 30 ans. Cette hausse est en phase avec l'accélération de la croissance économique. Avec une croissance économique de 9 %, la demande pétrolière de la Chine a bondi de 16 %. A elle seule, la Chine représente ainsi 30 % de la croissance de la demande pétrolière mondiale. D'autres zones, les États-Unis, les autres pays d'Asie

dont l'Inde, mais aussi l'Amérique Latine ont également tiré la demande.

Alors que dans les années précédentes, la croissance de la production pétrolière des pays non-OPEP, et notamment de l'ex-URSS, a couvert une bonne partie de la croissance de la demande, la production non-OPEP a marqué le pas. C'est donc principalement l'OPEP qui a répondu à l'accroissement de la demande mondiale par une augmentation de près de 4 Mb/j de sa production en deux ans, portant sa production à près de 29 Mb/j. Mais les capacités de production mobilisables et la production additionnelle ont concerné des bruts lourds, plus difficiles à traiter. Il en est résulté un surcroît de sollicitation et donc de tension sur le raffinage. D'autre part, les réserves de capacités de production restantes se sont fortement réduites, contribuant à accroître la nervosité des marchés et la volatilité des prix.

■ Des marges de raffinage élevées

Dans ce contexte, les marges de raffinage ont été historiquement élevées. La marge brute indicative de raffinage calculée par la Direction des Ressources Énergétiques et Minérales (DIREM) s'est établie en moyenne à 29,6 €/t en 2004 contre 21,2 €/t en 2003 et 17 €/t en moyenne sur 10 ans comme

sur 15 ans. La saturation des capacités de raffinage existantes a conduit à une tension sur l'offre et à l'augmentation des marges. En 2004, le raffinage a retrouvé une rentabilité correcte, qui a permis de faire face aux investissements massifs réalisés par l'industrie, en particulier pour adapter les productions aux qualités requises pour permettre la réduction continue des émissions automobiles.



■ Coût moyen du pétrole brut importé en France





Exploration / Production

En 2004, la production française de pétrole brut s'est établie à 1,138 million de tonnes, baissant de 6,6 % par rapport à 2003. La production commercialisée de gaz naturel, provenant principalement du gisement de Lacq en phase d'épuisement, a atteint 1 325 millions de m³, en diminution de 12,9 % par rapport à 2003. C'est une poursuite des tendances constatées les années antérieures malgré un certain regain de l'activité de forage stimulée par des prix élevés.

Comme l'année précédente, trois puits d'exploration, dont un productif, ont été forés totalisant 8 144 m, tandis que l'activité de développement de forages a doublé avec 17 653 mètres forés pour 15 puits, dont 11 productifs.

Marché intérieur

La consommation intérieure de pétrole affiche une grande stabilité depuis plusieurs années. Elle se confirme en 2004 dans pratiquement tous les segments du marché. La demande pétrolière s'est établie à 87 Mt comme en 2003 et en 2002.

Le marché global des carburants routiers, à 42,4 Mt et qui absorbe 50 %

de la demande pétrolière française, est quasiment inchangé depuis quatre ans. Cependant, à l'intérieur de cette demande globalement constante de carburants routiers, les mêmes tendances fortes de report de la demande sur le gazole au détriment de l'essence sont demeurées. En 2004, le marché des carburants essence avec 11,7 millions de tonnes s'est encore contracté de 5 % soit 600 000 tonnes de moins qu'en 2003, alors que le marché du gazole moteur a encore progressé de 680 000 tonnes pour atteindre 30,8 Mt, soit + 2,3 %. Au cours des trois dernières années, la consommation de carburant essence, dont la production du raffinage français est devenue structurellement excédentaire depuis plusieurs années, a encore baissé de 2 millions de tonnes, alors que la demande de gazole moteur, qui dépasse déjà largement les capacités de production du raffinage national, a augmenté d'autant. Cette augmentation de la demande de gazole a été satisfaite par une augmentation équivalente des importations.

La popularité des motorisations diesel ne se dément pas, avec une part de 70 % des immatriculations de voiture neuves et de 45 % du parc de voitures particulières en 2004. Le diesel bénéficie en France d'une fiscalité très favorable.

Les ventes de fioul domestique, avec 16 Mt, sont restées au même niveau qu'en 2003 malgré un hiver un peu plus froid.

Les ventes de carburéacteur civil sur le marché français ont atteint 6,1 Mt. Après trois années consécutives de baisse suite aux événements de septembre 2001, elles retrouvent et dépassent légèrement le niveau atteint en 2000. Sur l'année, la progression des ventes atteint même 5 %.

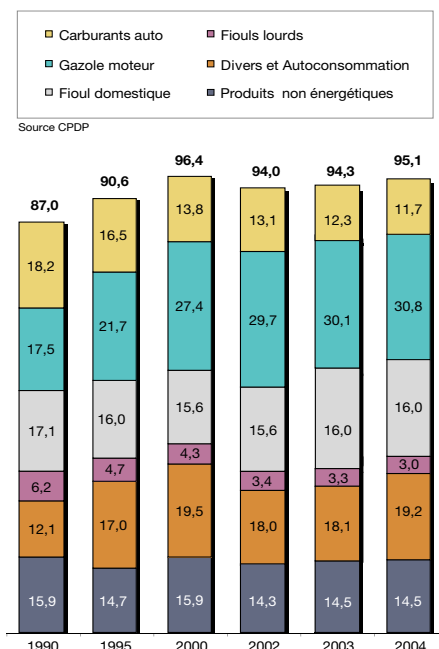
Le marché du fioul lourd industriel continue son déclin. La demande des industries et des chauffagistes s'est contractée de près de 6 % à seulement 2,3 Mt. En cinq ans, il a baissé de 40 %, le fioul étant essentiellement substitué dans ses applications par le gaz naturel. Depuis 2003, ce marché se concentre sur le grade à très basse teneur en soufre, moins de 1 %. Après

la sécheresse de 2003, qui a réduit la production hydroélectrique et un peu ravivé l'utilisation de fioul lourd par EdF, 2004 a marqué un retour au niveau marginal de moins de 700 kt, utilisé essentiellement en génération de pointe et en Corse. Au total, la consommation de fioul lourd a baissé de 11 % et atteint son niveau historique le plus bas, à moins de 3 Mt.

Sur le marché des spécialités, les ventes de bitumes se sont bien tenues et ont même progressé de 3,6 % à 3,4 Mt. En revanche, l'érosion de la demande de lubrifiants continue avec une baisse de 1 %, à moins de 800 000 t, la bonne tenue relative des lubrifiants industriels n'ayant pas pu compenser l'érosion de la demande de lubrifiants automobiles liée à l'espacement des vidanges. Si les volumes baissent, on constate cependant une progression de la demande en huiles de qualité supérieure. Les besoins de la pétrochimie ont été stables autour de 10 Mt.

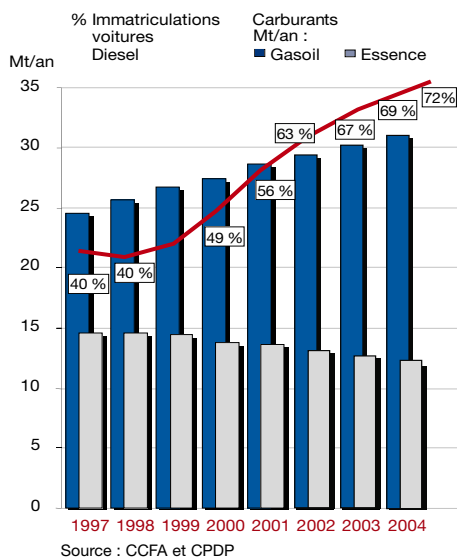
Ainsi, malgré une certaine reprise de l'activité économique, la demande pétrolière n'a pas progressé et affiche même depuis plusieurs années une remarquable stabilité. Les produits pétroliers se sont renchérissés, ce qui a

Consommation de produits pétroliers en France
Marché intérieur, soutes et autoconsommation des raffineries



pesé sur la consommation. En matière de carburants, la préférence des consommateurs se porte sur des motorisations diesel, plus sobres, avec en corollaire la nécessité pour les opérateurs de recourir massivement aux importations pour satisfaire la progression de la demande et aux exportations d'essence pour garantir l'activité des raffineries.

■ Progression du diesel en France



■ Raffinage / Distribution

Au cours de l'année 2004, les raffineries françaises ont vu leur traitement s'accroître de 0,8 % pour ressortir à 86,8 millions de tonnes. Le taux d'utilisation des capacités atteint 89 %, un taux élevé, d'autant que de nombreuses raffineries ont connu des arrêts rendus nécessaires pour la mise en place des projets requis pour produire les carburants aux nouvelles spécifications Auto Oil 2 applicables au 1^{er} janvier 2005.

Les bruts de la Mer du Nord dominent avec 30 % mais leur part régresse de 4 % en ligne avec la baisse de la production. Forte progression par contre de près de 13 % des bruts de la CEI, qui ont couvert 22 % des besoins du raffinage français. Ces bruts sont devenus plus disponibles et d'un prix



attractif. Les bruts du Proche Orient ont représenté près de 30 % en progression de 5 %, avec plus de la moitié assurée par la seule Arabie Saoudite dont la contribution progresse de 12 %. Enfin l'ensemble des bruts africains a couvert environ 20 % des besoins, avec une remarquable progression de l'Algérie de 16 % à 6 Mt.

La production nette des raffineries a été de 81,4 Mt, en progression de 0,8 % comme la mise en œuvre. La répartition par produits obtenus traduit toutefois l'alourdissement de l'ardoise avec une baisse notable de la production de produits légers (-1,4 Mt soit -3 % pour la production de gazole moteur). La production de fioul lourd souffré augmente fortement, de 8 %, avec comme unique débouché l'exportation hors d'Europe et le soutage des navires.

En 2004, les exportations d'essence ont encore progressé avec un solde exportateur net de près de 4 Mt, soit 30 % de la production totale, alors que les importations nettes de gazole ont franchi un nouveau cap avec près de 15 Mt, en hausse de 28 %. Cette évolution traduit une aggravation du déséquilibre structurel de l'industrie. Elle est due à la fois à la flexibilité limitée du raffinage pour ajuster l'offre à l'évolution de la demande, au recours accru au gazole moteur au détriment de l'essence comme carburant routier.

Elle est aussi liée à l'évolution de l'ardoise de brut vers des bruts de type CEI ou Moyen-Orient au lieu de bruts Mer du Nord, plus légers, mais plus recherchés et moins disponibles. Le déséquilibre crée une vulnérabilité croissante du marché français aux importations d'Europe de l'Est ainsi qu'aux débouchés d'essence vers les Etats-Unis.

Le prix des produits pétroliers en France a suivi les cotations internationales et a fortement augmenté jusqu'en octobre, puis s'est un peu stabilisé. L'appréciation modérée de l'euro face au dollar n'a pu compenser ce renchérissement. Malgré une croissance économique plus forte et une période hivernale plus froide, la consommation de produits pétroliers n'a pas augmenté. Les marges brutes de distributions relevées par la DIREM ont connu des variations en cours d'année au gré des fluctuations des prix internationaux. En moyenne annuelle, elles se sont légèrement tassées par rapport à 2003, à environ 6,2 €/hl et sont toujours nettement inférieures à la moyenne européenne qui se situe à 8,8 €/hl. Le nombre de stations-service est estimé à 13 840, en baisse de 380 par rapport à 2003. Les parts de marché des différents réseaux sont stabilisées, avec 57 % pour les grandes surfaces et 43 % pour les réseaux des sociétés pétrolières.



Résultats financiers

Le résultat d'exploitation consolidé du groupe est positif de 202 millions d'euros, à comparer à un résultat positif de 116 millions d'euros en 2003.

Le résultat d'exploitation de l'activité Exploration/Production est positif de 23 millions d'euros, à comparer à 19 millions d'euros réalisés en 2003. Cette hausse du résultat, malgré le déclin naturel de la production, résulte principalement de l'augmentation des prix du pétrole brut.

Le résultat d'exploitation de l'activité Raffinage/Distribution est positif de 179 millions d'euros à comparer à 97 millions d'euros en 2003. Cette évolution est le reflet d'une amélioration des marges de raffinage au deuxième semestre 2004 dont Esso a bénéficié dans un contexte caractérisé par une hausse continue du prix du baril suivie d'une forte baisse en fin d'année. La hausse des produits pétroliers a, par ailleurs, défavorablement pesé sur les marges de distribution, particulièrement dans le réseau de stations-service. Le volume de nos ventes sur le marché intérieur a progressé de 6 % sur l'année.

Le résultat net du groupe est positif de 134 millions d'euros, à comparer à un résultat positif de 65 millions d'euros en 2003.

Exploration / Production

L'année 2004 a vu la production d'Esso R.E.P. baisser de 13 %, en raison du déclin naturel des champs anciens, notamment de Chaunoy qui a fêté sa 10 000 000^e tonne extraite. Dans le bassin Aquitain, la production des Pins a enregistré une forte progression suite à la mise en service du nouveau forage "Les Pins 5" à fin 2003, tandis que le puits des Mimosas a été mis en production à partir de décembre 2004. Le forage d'exploration "Les Mimosas" avait rencontré, en juin 2004, des indices d'hydrocarbures à une profondeur verticale d'environ 3 300 mètres, et la longueur totale du forage effectué en déviation a atteint 4 037 mètres. Les mois qui ont suivi ont permis les essais de production et l'installation des équipements pour la mise en production.

Les activités d'Esso R.E.P. ont continué à être menées en toute sécurité, passant le cap des 8 ans sans accident avec arrêt de travail pour le personnel et les entreprises intervenantes, tandis que les efforts portés sur les aspects techniques ont permis de maintenir la fiabilité des opérations au même niveau que l'année précédente.

Les résultats financiers sont en hausse par rapport à 2003, du fait essentiellement de la hausse du prix du brut, bien que la baisse du dollar

n'ait pas permis de bénéficier à plein de cette hausse.

En décembre 2004, Esso S.A.F. a annoncé qu'elle sollicitait des offres d'achat pour la part d'environ 90 % qu'elle détient dans Esso R.E.P. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique permanente d'Esso S.A.F. d'optimisation de ses actifs. La décision de vendre ne sera prise qu'après un examen approfondi des offres d'achat et les consultations appropriées.

Raffinage / Distribution

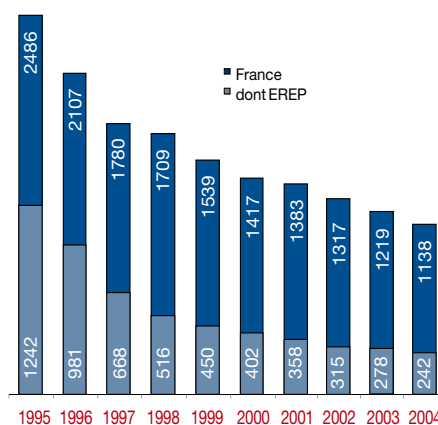
2004 a été une très bonne année pour les deux raffineries Esso en ce qui concerne les taux d'utilisation des équipements et les niveaux de production atteints, ce qui leur a permis de bénéficier à plein de l'amélioration significative des marges de raffinage. Les raffineries ont mené à bien d'importants projets leur permettant de satisfaire au 1^{er} janvier 2005 aux nouvelles normes carburants Auto Oil 2 (voir encadré "Auto Oil 2, et au-delà"). Les programmes sécurité axés sur l'amélioration des comportements humains ont été pleinement déployés, favorisant la progression des résultats.

Raffinerie de Port-Jérôme Gravenchon

La raffinerie de Port-Jérôme Gravenchon, d'une capacité de traitement de 11 millions de tonnes de brut, est issue de l'intégration de la raffinerie de Port-Jérôme d'Esso et de celle de Gravenchon de Mobil. Elle s'est hissée au niveau des plus importantes raffineries du groupe ExxonMobil en Europe.

En 2004, elle a nettement amélioré sa fiabilité, que ce soit dans la production des carburants comme dans celle des lubrifiants. Le taux d'utilisation a fortement progressé malgré l'arrêt en

■ Production de pétrole brut en France (milliers de tonnes)



Source : CPDP

février de l'unité de craquage catalytique, dû à un nettoyage des installations aéroréfrigérantes : l'année 2004 a même permis d'établir un record de production d'huiles de base et paraffines de 973 000 tonnes.

Le projet PJ21 a démarré en octobre 2004 (voir encadré). Depuis, la raffinerie produit les carburants de nouvelle génération, à très basse teneur en soufre, qui sont distribués aujourd'hui dans l'ensemble du réseau de stations-service Esso. L'investissement correspondant à ces nouvelles unités a été d'environ 250 millions d'euros pour Esso S.A.F. et ses filiales, et 60 millions d'euros pour son fournisseur d'hydrogène Air Liquide. Cet investissement a été l'un des plus importants jamais réalisés en France visant l'amélioration de produits pour mieux respecter l'environnement. L'objectif de ce projet était, outre la production de carburants à très basse teneur en soufre, la conversion en essences et gazoles d'environ la moitié des fiouls lourds soufrés produits et l'augmentation des rendements en propylène destinés au site chimique intégré.

L'efficacité énergétique a encore progressé en 2004, la raffinerie réussissant à limiter sa consommation d'énergie malgré l'addition des nouvelles unités. Dans le même temps, les programmes de sensibilisation à l'environnement se sont poursuivis et ont permis d'améliorer les indicateurs de performance environnementale, tant dans le domaine des émissions dans l'atmosphère que dans celui des effluents liquides.

La raffinerie a continué à améliorer ses résultats sécurité, avec notamment le taux de fréquence des accidents de travail sans arrêt le plus faible de son histoire, tant pour les employés que pour le personnel des entreprises intervenantes.

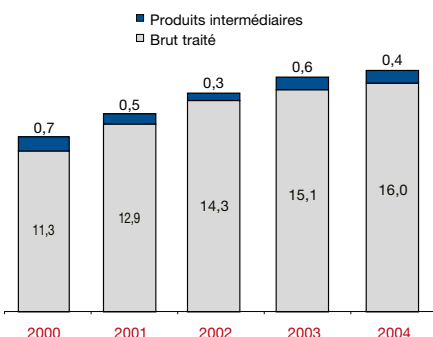
En 2005, Port-Jérôme Gravenchon s'est fixé pour objectif de tirer le meilleur parti des nouvelles unités de la raffinerie en optimisant leur rendement, et de poursuivre ses efforts de réduction des coûts.

Raffinerie de Fos-sur-Mer

Pour la première fois de son histoire, la raffinerie a achevé un cycle de 6 ans sans arrêt pour maintenance de ses installations. Elle avait en effet obtenu l'accord des autorités administratives pour allonger d'un an l'intervalle entre ces arrêts, ce qui n'a en rien affecté ses opérations : Fos a réalisé à nouveau une excellente année, en continuant à améliorer son niveau de fiabilité et son taux d'utilisation des installations. Elle a ainsi tiré pleinement parti de l'amélioration des marges de raffinage. Le résultat opérationnel a été exemplaire pour la 4^e année consécutive, avec un nouveau sans faute sur tous les critères opérationnels définis par le groupe ExxonMobil, ce qui constitue une performance remarquable au vu du niveau d'exigence requis par ces critères. En 2004, Fos a aussi passé les caps des 15 ans sans accident avec arrêt pour le personnel Esso et des 5 ans pour les entreprises intervenantes.

Les améliorations se sont poursuivies dans les domaines de la consommation d'énergie, de la consommation d'eau et des émissions ; ainsi, grâce à différents projets menés entre 2002 et 2004, la raffinerie a réduit ses émissions de CO₂ de 10 %, (équivalant à retirer de la circulation 38 000 voitures aux nouvelles normes) et a par ailleurs diminué sa consommation d'eau de 30 % (équivalant à 21 000 baignoires par jour).

■ **Activité des raffineries Esso**
Total traité, millions de tonnes



A compter du 1^{er} avril 2002, l'activité comprend les volumes traités par Esso S.A.F. sur les anciennes installations de Mobil Oil Française, prises en location-gérance, puis absorbées en 2003.

Auto Oil 2, et au-delà

La législation a évolué au niveau européen en ce qui concerne les spécifications des carburants :

- 2000 : Auto Oil 1 : fin de l'essence plombée et nouvelles spécifications pour les carburants,
- 2005 : Auto Oil 2 : abaissement de la teneur en soufre des carburants et introduction progressive des carburants sans soufre (teneur en soufre inférieure à 10 ppm, soit 0,001 %),
- 2009 : Auto Oil 3 : carburants sans soufre

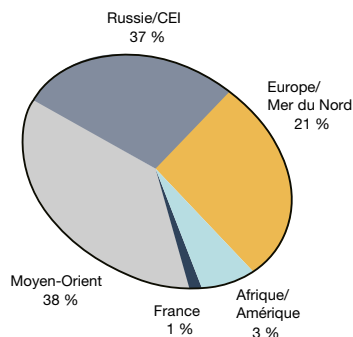
En 2004, les deux raffineries Esso ont achevé la mise en œuvre de leurs projets majeurs permettant aux unités de produire des carburants aux nouvelles normes Auto Oil 2 et, anticipant même sur 2009, aux normes Auto Oil 3. Les productions des deux sites ont démarré en octobre 2004.

A Fos, un "SCANfiner", technologie du groupe ExxonMobil, a été construit pour la désulfuration des essences craquées tandis que d'autres unités ont été modernisées et adaptées pour la désulfuration poussée des gazoles, représentant un investissement d'environ 30 millions d'euros.

A Port-Jérôme Gravenchon, le projet PJ 21 d'environ 250 millions d'euros s'est achevé, avec la modification de l'unité de craquage catalytique et l'installation d'un "Gofiner", technologie du groupe ExxonMobil, qui est la nouvelle unité de désulfuration par hydrotraitement à haute pression. La mise en œuvre de ce projet a permis, outre la production de ces nouveaux carburants, d'augmenter les conversions de fuels lourds en produits plus valorisés.



■ **Pétrole brut traité pour Esso S.A.F. en 2004**
16 millions de tonnes





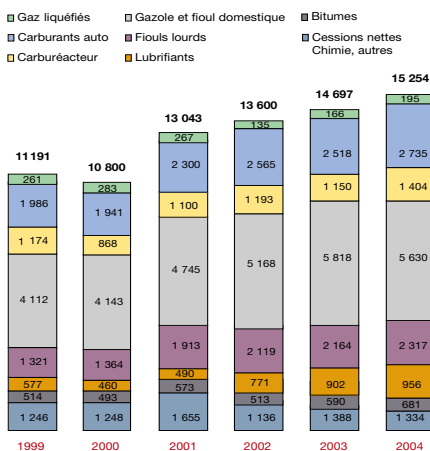
La raffinerie de Fos-sur-Mer a continué de saisir toutes les opportunités pour diversifier de façon optimale les types de bruts traités (20 bruts différents traités en 2004).

Au cours de l'année 2004, la raffinerie a activement préparé le grand arrêt de maintenance, qui s'est déroulé début 2005 et aura été le plus grand arrêt programmé jamais réalisé en terme de budget et d'heures de travail. Une des opérations spectaculaires de l'arrêt a été le remplacement d'un tronçon intermédiaire de la tour de distillation atmosphérique principale.

Productions des raffineries Esso (Port-Jérôme Gravenchon et Fos) à partir des bruts traités

Hors consommation des raffineries et charges intermédiaires déduites.

Total tous produits, milliers de tonnes



Note : à compter du 1^{er} avril 2002, les volumes Esso S.A.F. comportent toutes les sorties sur production de l'ensemble des sites Port-Jérôme Gravenchon et Fos. Avant cette date, les volumes de Notre-Dame-de-Gravenchon étaient rapportés par Mobil Oil Française.

En 2005, les objectifs de Fos seront de valoriser les améliorations apportées par le projet Auto Oil 2 et celles réalisées lors de l'arrêt, de poursuivre la diversification de l'ardoise de brut, de continuer les efforts de réduction des coûts et de se préparer aux futures spécifications environnementales.

Logistique et approvisionnements

En 2004, le passage aux nouvelles normes Auto Oil 2 des produits stockés dans les dépôts a été accompli avec succès ; la mise à disposition des produits a été graduelle sur le dernier trimestre afin d'assurer la dilution des produits en cuve et ainsi la pleine conformité au 1^{er} janvier 2005 dans les stations-service.

Globalement, les volumes distribués à partir des sept dépôts opérés par Esso ont augmenté sur 2004, avec notamment le développement des volumes sur Bordeaux.

A Gennevilliers, les volumes sont restés stables et le projet de traitement final des rejets, annoncé en 2003, a été lancé en milieu d'année et sera mis en service à la fin du 1^{er} trimestre 2005. Toulouse a travaillé avec les autorités administratives sur la définition d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (voir l'encadré dans la partie Sécurité de ce rapport) et prévoit pour 2005 de nouveaux investissements pour accroître encore la sécurité, en ce qui concerne notamment la protection du voisinage et une protection incendie renforcée sur le dépotage des wagons. A Villeneuve-le-Roi, les investissements

prévus dans le domaine de l'amélioration de la défense incendie ont été réalisés et testés avec succès. Certains dépôts, proches de zones urbaines, ont fait un effort accru de communication sur les mesures de sécurité qui peuvent impliquer le voisinage, et ont distribué aux populations environnantes des brochures rappelant les consignes de sécurité en cas d'incident.

En 2005, l'objectif sera de consolider les volumes, de démarrer la distribution de gazole "sans soufre" dans quelques dépôts sélectionnés et de poursuivre la gestion rigoureuse des coûts d'exploitation des dépôts.

Réseau

Sur un marché français de la distribution de carburants stable après la baisse de 2003, la compétition est restée toujours très vive en 2004 et la France demeure le marché le plus concurrentiel d'Europe, avec les prix hors taxes les plus bas.

La part de marché d'Esso a légèrement baissé sur 2004 : tout d'abord, l'augmentation du prix du baril a contribué à accroître la sensibilité des consommateurs à l'effet prix. En outre, les volumes d'Esso ont été affectés par les fermetures de stations : pour une part des fermetures définitives qui ont accompagné la restructuration du réseau, et pour une autre part des fermetures temporaires de plus de 70 stations, arrêtées pour les travaux nécessaires au passage en station automate.

Grâce à la poursuite des efforts de réduction des coûts, les marges se



■ Les stations Automates Esso Express

Une station avec des prix très attractifs, simple d'utilisation, proche et facile d'accès, ouverte 24 heures sur 24, et qui propose des carburants au plus haut niveau de qualité... c'est le concept Esso Express, lancé il y a plus de cinq ans en complément de l'offre de stations "classiques".

Dans ces stations de nouvelle génération, l'automobiliste paie son carburant directement à la pompe par carte bancaire, et des distributeurs automatiques permettent aux clients d'acheter des boissons chaudes ou froides ainsi que des confiseries.

Dans certaines stations, Esso a diversifié le service proposé :

- 80 Esso Express offrent des stations de lavage automatique, avec un choix de cinq programmes à prix attractifs et un paiement par carte bancaire.
- 21 Esso Express ont été équipées avec des boutiques automatiques de produits de première nécessité, de type hygiène et alimentaire.

Tout est conçu pour le confort du client, dans un environnement de sécurité. Chaque jour, une société effectue toutes les opérations de nettoyage et d'entretien afin de maintenir la station au meilleur niveau de propreté, et grâce à de nombreux interphones, une assistance téléphonique permet de répondre 24h/24 aux questions des clients. Par ailleurs, des caméras-vidéos, reliées à un centre de télésurveillance, assurent un contrôle discret et efficace.

De même, des capteurs sophistiqués peuvent déclencher des alarmes indiquant un problème technique ou de sécurité afin que les mesures appropriées soient prises dans les meilleurs délais, et les mesures d'urgence, comme l'arrêt de la distribution de carburant, peuvent être déclenchées à distance si nécessaire.

Le nombre de stations de ce type est passé de 227 à fin 2003 à 300 à fin 2004.

Ces stations couvrent à présent l'ensemble du territoire national.

La progression continue des volumes vendus dans ces stations reflète la satisfaction de nos clients devant ce concept : une station convertie en Esso Express voit ses volumes progresser très nettement et très rapidement.

sont améliorées (hors coûts des projets) mais les résultats ne sont pas encore à la hauteur des attentes, ce qui accentue encore la nécessité de continuer ces efforts.

En 2004, le réseau Esso a poursuivi ses efforts soutenus sur le développement de ses marchés.

Ainsi, des investissements significatifs ont été effectués cette année :

■ 73 nouvelles stations automatiques Esso Express ont été ouvertes ; à fin 2004, le réseau comptait 300 stations automatiques Esso Express sur un total de 723 (voir encadré).

■ En 2004, Esso a continué également ses investissements technologiques, notamment avec la poursuite de la mise en place d'un nouveau système d'encaissement compatible avec les nouvelles normes bancaires européennes, aussi bien dans les Esso Express que dans ses autres stations. Par ailleurs, près de 500 stations du réseau Esso sont désormais connectées à un serveur européen qui permet l'autorisation et la collecte en ligne des transactions par cartes pétrolières.

De plus, Esso a participé au renouvellement des concessions autoroutières :

■ 11 des 65 concessions Esso étant arrivées à terme en 2004, la société a répondu à 35 appels d'offres lancés pour le renouvellement des concessions sur autoroutes. A ce jour, Esso a été pressentie pour exploiter huit sites.

■ Dans un marché des carburants sur autoroutes en baisse de 6 %, les ventes dans les boutiques ont continué leur progression. Le partenariat avec Brioche Dorée, qui a accompagné Esso dans certains appels d'offres sur autoroutes, s'est renforcé sur 2004 avec quatre ouvertures, onze nouvelles ouvertures étant prévues pour 2005.

Après plus de dix ans de succès, et pour prendre en compte la spécificité et la montée en puissance des stations automatiques dans son réseau, Esso a procédé à l'arrêt de l'opération Esso Collection.

En décembre 2003, la Cour d'Appel de Paris avait rendu un arrêt qui annulait une décision, datant de mars 2003, du



Conseil de la Concurrence qui avait condamné l'industrie pétrolière à tort pour entente sur les prix dans les stations autoroutières. En janvier 2005, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par le Ministère Public contre la décision de la Cour d'Appel, confirmant ainsi l'annulation de la décision injustifiée du Conseil de la Concurrence. Esso se réjouit de cette confirmation et rappelle que l'éthique dans les affaires constitue une priorité pour la société et qu'elle s'assure en permanence que ses activités sont menées dans le cadre d'une stricte application de la législation en vigueur.

Pour 2005, l'objectif du Réseau est de développer toutes ses ventes et de retrouver une part de marché en ligne avec ses choix stratégiques. Il poursuivra par ailleurs le développement de ses stations automatiques et entreprendra une modernisation très importante de ses stations autoroutières.

■ Ventes en gros de produits pétroliers

Dans l'activité Ventes en Gros, Esso a approvisionné au départ de ses raffineries et de ses dépôts ses clients industriels, les revendeurs et les centrales d'achats en essence, gazole, fioul domestique et fioul lourd. Les volumes ont progressé de façon significative en 2004 tout en préservant un niveau de marge satisfaisant sur l'année.



■ Lubrifiants et spécialités

Le marché des lubrifiants a continué de subir la même tendance de fond à la baisse sur l'ensemble des secteurs d'activités. La reprise de l'activité économique sur 2004 a permis cependant de ralentir cette baisse, notamment sur les segments des lubrifiants industriels.

Pour les lubrifiants automobiles, les immatriculations nouvelles en 2004 sont restées stables par rapport à 2003 et plusieurs facteurs continuent d'influer sur ce secteur : l'espacement des vidanges, la concentration des acteurs, qui entraîne une pression maintenue sur les prix, et le comportement des consommateurs, qui ont tendance à privilégier des produits accompagnés de services.

Dans ce contexte toujours très difficile, provoquant ainsi une compétition accrue entre les différents acteurs de ce marché, les volumes vendus par Esso ont baissé. Cependant, les marges opérationnelles sont en amélioration même si de nouveaux efforts sont nécessaires pour retrouver une rentabilité acceptable. En effet, les efforts réalisés en 2003 ont porté leurs fruits en 2004 et, tout en maintenant la pression sur les coûts, Esso s'est efforcée de développer ses atouts principaux en 2004 :

- La simplification des gammes s'est poursuivie, avec pour objectif de capitaliser, pour chaque segment

d'utilisation, sur la meilleure notoriété de marque, Esso ou Mobil.

- Le renforcement des liens avec ses partenaires privilégiés, constructeurs automobiles, distributeurs, clients industriels s'est encore développé.

- Au niveau de la fabrication et de la logistique, les efforts ont été portés encore sur l'amélioration de la fiabilité et l'efficacité de l'outil logistique.

- La distribution a remporté de nombreux succès commerciaux, soutenus par des actions marketing locales mettant en avant nos produits. Le réseau de distributeurs, structure mise en place fin 2003 en complément de la propre organisation commerciale directe, a réalisé d'importants investissements en moyens humains et matériels avec des résultats satisfaisants.

- Enfin, la société a également capitalisé sur la montée en gamme vers les lubrifiants de synthèse, ce qui lui a permis d'augmenter le chiffre d'affaire unitaire.

■ Lubrifiants automobiles

Dans le domaine des Lubrifiants Automobiles (PVL), nos partenariats avec les constructeurs se sont poursuivis avec notamment Toyota et Peugeot SA pour la marque Esso et General Motors, Mercedes-Benz et Porsche pour la marque Mobil. Les programmes sportifs avec Peugeot Sport (partenariat avec le Football Club de Sochaux, victoire des 406 coupé pour le championnat de France de Supertourisme), avec Toyota (Corolla engagée dans le Trophée Andros de course automobile sur glace avec Alain Prost) s'ajoutent aux partenariats prestigieux développés par le groupe ExxonMobil au niveau mondial en Formule 1 avec Toyota pour Esso et McLaren Mercedes Benz pour Mobil.

Sur le segment de la réparation rapide automobile, Esso maintient son leadership, grâce notamment à Speedy qui propose désormais, en plus des produits Mobil 1, des vidanges à la marque Esso. L'année 2004 a été difficile pour le marché des lubrifiants vendus en grandes surfaces ainsi que pour les marques Esso et

■ Mobil 1 fête ses 30 ans

Depuis 1974, Mobil 1 est le leader mondial dans le domaine de la technologie des lubrifiants synthétiques pour l'automobile. Pendant ces trois décennies, la société n'a cessé d'innover pour améliorer les performances de son produit phare. De fait, à son lancement en 1974, Mobil 1 a été le premier lubrifiant synthétique sur le marché, et non seulement il offrait des propriétés de lubrification supérieures, mais aussi améliorait l'efficacité du carburant et réduisait significativement sa consommation.

Depuis cette date, Mobil 1 a connu des améliorations technologiques visant à aller au-delà des besoins des moteurs et des exigences des consommateurs. C'est dans cette dynamique que Mobil 1 avec SuperSyn, nouvelle technologie anti-usure, a été lancée en 2003, confortant son avance technologique sur le marché : elle satisfait ou dépasse les normes les plus sévères de l'industrie. Les constructeurs automobiles de premier plan font confiance à Mobil 1, utilisée en premier plein par des marques automobiles aussi prestigieuses que Porsche, Mercedes-Benz AMG, Aston Martin, BMW, Bentley Continental GT et la nouvelle Mercedes Benz SLR McLaren.

Les voitures de nombreuses compétitions automobiles ont également bénéficié de la technologie Mobil 1. Elle est présente sur les moteurs de l'écurie Mercedes-Benz AMG, victorieuse du championnat allemand des voitures de tourisme, et ces dix dernières années, Mobil 1 a été aussi la partenaire technologique de l'écurie McLaren Mercedes.



Mobil suite au changement récent de packaging des produits. Dans ce contexte, le travail sur la simplification de la gamme aux marques Esso et Mobil s'est poursuivi et un nouveau format a été lancé en 2004 pour Mobil 1 : ce bidon de 5 litres a connu un large succès auprès des consommateurs et de la grande distribution.

■ Lubrifiants pour véhicules commerciaux

Au niveau des Lubrifiants pour Véhicules Commerciaux (CVL), les partenariats mondiaux se sont renforcés avec Volvo Trucks pour la partie Poids lourds et Caterpillar pour le segment Travaux Publics, leaders sur leurs marchés respectifs. Esso s'appuie ainsi davantage sur ces deux partenaires, de manière complémentaire à son réseau de distributeurs. Par ailleurs, le choix a été fait de se concentrer sur la marque Mobil, plus reconnue sur ce marché tant par les clients que par les constructeurs.

■ Spécialités : Huiles blanches et Paraffines

Sur le marché des paraffines, la concurrence s'est renforcée avec la disponibilité accrue de produits d'importation en provenance d'Asie, tendance qui avait débuté en 2003. Les volumes de ventes et les résultats ont été en léger retrait.

Le marché des huiles blanches n'a pas connu de changement significatif en 2004, et les volumes et les résultats ont été en ligne avec les attentes. Pour 2005, la consolidation et le développement des ventes sur les marchés à forte valeur ajoutée seront les priorités.

■ Lubrifiants pour l'industrie

Sur 2004, l'industrie française a continué ses restructurations pour faire face à la concurrence accrue des pays

de l'Est et de la Chine. Dans ce contexte, Esso a poursuivi la consolidation et le recentrage des forces de ventes directes sur ses segments cibles, et, en parallèle, le développement et la formation du réseau de distributeurs, l'objectif étant d'établir des forces de ventes complémentaires pouvant répondre sur tous les marchés. Cette stratégie porte ses fruits, avec notamment l'augmentation de la part de marché sur les secteurs cibles. Par ailleurs, la simplification et l'amélioration de la lisibilité des gammes se sont poursuivies et les marques Esso et Mobil ont capitalisé sur leurs forces et leurs segments respectifs tout en supprimant le chevauchement entre elles.

■ Bitumes

Le marché des bitumes a progressé en 2004 dans un contexte de concurrence agressive. La part de marché s'est légèrement érodée : la baisse des volumes a été en partie liée aux arrêts programmés de fin d'année des productions de la raffinerie Fos, arrêts effectués entre autres pour les travaux liés aux nouvelles normes Auto Oil 2, et, dans une moindre mesure, au retard dans le démarrage du chantier de l'A28, dont une partie des volumes seront livrés en 2005.

Le marché des bitumes d'étanchéité est resté stable. Les volumes se sont développés grâce à des ventes additionnelles à un nouveau client, acteur important sur ce segment.

■ Lubrifiants Marine

L'année 2004 a été une année charnière, la flotte des bateaux de commerce étant en cours de renouvellement.

L'augmentation du trafic maritime a entraîné un besoin accru en bateaux de grande taille et de nombreux navires ont été réformés sans être remplacés immédiatement. Dans ce contexte, les volumes Esso sur ce marché se sont légèrement tassés.

Les transactions s'effectuant en dollars, la hausse du coût des matières premières a également pénalisé de façon significative les marges commerciales.



Concernant le marché domestique, les marges Esso se sont bien maintenues malgré un marché local (pêche, administrations, chantiers, ferries, etc.) qui est resté étroit et déclinant.

En 2004, le groupe a choisi de rationaliser certaines de ses formulations de produits et impliquant le retrait de certains segments de marché non stratégiques.

■ Huiles de Base

Les ventes d'huiles de base se sont développées dans un environnement toujours plus compétitif. A noter début 2004, le lancement de la commercialisation du nouveau grade VISOM (groupe III+) utilisé pour la fabrication de lubrifiants très haut de gamme.

Outre la consolidation des résultats, les efforts de 2005 porteront d'une part sur l'optimisation des ventes par le réseau de distributeurs partenaires, et d'autre part sur la simplification de l'offre permettant de baisser les coûts, d'améliorer la mise en valeur des produits et d'exploiter au mieux l'image et la technologie des deux marques.



■ Worex

Dans un marché en faible évolution (+ 0,7 %), les ventes de Worex ont été stables et les résultats financiers se sont encore améliorés, conséquence du dynamisme commercial et des efforts de productivité.

Dans le domaine des ventes au détail, le développement s'est poursuivi, avec notamment le succès des produits haut de gamme que sont Esso Fuel Plus et Esso Fuel 4 Saisons Plus. L'activité Négoce s'est centralisée à l'Agence du Vésinet-Le-Pecq qui anime le réseau de ses revendeurs au travers du "Club des Partenaires". La division Lubrifiants nouvellement créée pour gérer la commercialisation des gammes Esso et Mobil de lubrifiants automobiles, industriels et véhicules commerciaux (transport, travaux publics et agriculture) est à présent pleinement opérationnelle.

Dans le domaine du camionnage, Worex a par ailleurs développé un système de transmission électronique des tournées aux chauffeurs, source d'une simplification administrative accompagnée d'une meilleure fiabilité opérationnelle.

En ce qui concerne la sécurité, un programme intensif de formation a été développé en 2004. Cet effort a largement porté ses fruits puisque Worex a célébré en 2004 une nouvelle année sans accident, atteignant ainsi 5 ans sans accident avec arrêt pour son personnel, et n'a connu que trois accidents matériels

bénins de camions, ce qui constitue une progression remarquable.

■ Aviation

En 2004, le marché des carburateurs a progressé de 5 % et le trafic aérien européen a retrouvé son niveau d'avant la crise.

La part de marché d'Esso s'est légèrement érodée, du fait de ses volumes stables dans un marché en croissance, l'année ayant été marquée par les conséquences des dépôts de bilan des compagnies aériennes au dernier trimestre 2003 ainsi que par le développement d'un nouveau groupement pétrolier à Roissy. Les marges aviation ont quant à elles souffert d'une part de la faiblesse du dollar par rapport à l'euro (la plupart des clients étrangers réglant en dollars) et d'autre part de la hausse du prix des carburants aviation, étroitement liée au prix du brut (la facturation des clients se calculant sur un prix de référence du mois précédent).

En 2004, le groupe est resté le premier fournisseur d'Air France. Par ailleurs, ExxonMobil Aviation, au nom et pour le compte d'Esso S.A.F., a poursuivi à Toulouse les travaux liés à la construction et l'exploitation d'une station carburant dans l'enceinte de l'usine d'assemblage de l'Airbus A380, appelée aujourd'hui usine Jean-Luc Lagardère. La station a commencé les premiers avitaillements d'essais et est complètement opérationnelle depuis fin décembre 2004.

■ Sécurité

Les résultats sécurité d'Esso en 2004 sont restés parmi les meilleurs de l'industrie française, avec un taux de fréquence de 1,2 accident avec arrêt par million d'heures travaillées, incluant le personnel des entreprises sous-traitantes intervenant sur les différents sites du groupe. Ce chiffre est à comparer au taux de fréquence de l'industrie française : 25 en moyenne.

Comme chaque année, la performance d'Esso a été récompensée au niveau national : trois des huit trophées décernés par le GESIP au titre des performances 2003 (Groupe d'Etudes de Sécurité des Industries Pétrolières et Chimiques) ont été attribués à Esso.

En 2004, outre la performance opérationnelle "sans faute" réalisée par la raffinerie de Fos-sur-Mer qui atteint désormais 15 ans sans accident de travail avec arrêt, nombre de directions ont atteint des durées remarquables sans accident avec arrêt de travail de leur personnel : le Réseau (19 ans), l'exploitation des Dépôts pétroliers (18 ans), Esso R.E.P. (8 ans).

Les analyses systématiques des causes des accidents et presqu'accidents, l'information et le suivi des performances par les équipes de direction sont



des programmes qui sont suivis depuis des années.

En complément, les programmes Sécurité d'amélioration des comportements, mis en place en 2002 dans les deux raffineries et les dépôts pétroliers, se sont poursuivis sur 2004. La déclinaison de ces programmes aux principales organisations commerciales (Worex, Réseau, Aviation) a continué avec de nombreuses actions de formations pour le personnel et les entreprises intervenantes, tandis que leur déploiement débutait dans les fonctions de support telles que la direction informatique.

Perspectives

De nouvelles exigences seront à intégrer dans le futur proche pour l'ensemble de l'industrie pétrolière :

- Après le passage aux carburants à très basse teneur en soufre, l'introduction progressive des carburants sans soufre d'ici à 2009.
- La diésélisation du parc automobile français engendre une croissante forte de la demande en gazole et une décline de la demande en essence créant une tension grandissante sur le marché. En effet, la proportion d'essence et de gazole issue du raffinage du pétrole brut n'est techniquement pas suffisamment modifiable pour répondre à cette évolution : l'industrie pétrolière française ne peut satisfaire la demande que par l'importation de gazole et l'exportation d'essence. Dans ce contexte, Esso s'attachera à poursuivre les adaptations de son outil de raffinage.
- Les problèmes d'application de la nouvelle réglementation française sur les biocarburants, qui va au-delà de la directive européenne : outre les difficultés techniques et logistiques posées, elle risque d'accroître les tensions sur le marché français entre la demande toujours croissante de gazole et les excédents de production d'essence.
- La régionalisation de la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers nécessitera de revoir et d'adapter chacun des processus de facturation et de livraison.

■ Le nouveau marché des droits d'émissions de CO₂ verra l'activité d'échange de quotas s'intensifier probablement à l'approche de l'échéance de février 2006, avec la connaissance des données concernant les émissions de 2005.

L'année 2004 a été marquée par une hausse des marges de raffinage. Mais cette embellie ne permet pas de prévoir un renversement structurel de la tendance baissière historique des marges, qui ne pourra être compensée que par la poursuite de la baisse des coûts, par l'amélioration de la compétitivité, par le désengagement des secteurs non rentables et par la poursuite des investissements de façon sélective. Pour ce faire, Esso continuera à s'adapter, en s'appuyant sur sa structure financière solide et sur son personnel compétent et sur son outil industriel de premier plan.

Depuis quelques années, Esso participe à la mise en place par le groupe ExxonMobil de centres d'expertise et de services européens ou mondiaux dans les domaines opérationnels et fonctionnels, afin de partager les meilleures pratiques mondiales, d'échanger au niveau du groupe les expertises et d'optimiser ainsi ses

propres opérations. A ces meilleures pratiques s'est ajoutée la mise en place de systèmes informatiques communs, qui permettent maintenant la centralisation d'un certain nombre d'opérations de support opérationnel et administratif au niveau européen ou mondial.

Des consultations avec les instances représentatives du personnel proposant la suppression nette de 165 postes ont commencé en 2003 et se sont achevées en 2004. Elles ont porté sur des réorganisations qui se mettront en place en 2005. De nouvelles consultations proposant la suppression de 198 postes ont débuté en 2005. En effet, les gains d'efficacité qu'Esso pouvait mettre en œuvre en France ont déjà été largement réalisés et c'est par une plus grande intégration au sein du groupe qu'une nouvelle étape peut désormais être franchie pour préserver notre compétitivité. Cette optimisation permettra également de s'appuyer sur la puissance du groupe pour bénéficier à plein de l'effet d'échelle.

Esso aborde avec confiance cette nouvelle étape : en effet, Esso, son personnel et ses structures ont montré par le passé leur capacité à entreprendre et à réussir des changements de cette amplitude.





■ Un principe : "Les moyens utilisés pour atteindre nos résultats sont tout aussi importants que les résultats eux-mêmes".

En tant que compagnie pétrolière, Esso a pour mission de fournir de façon fiable des produits de qualité, économiquement abordables, disponibles pour le plus grand nombre, dans le respect de l'environnement et de la santé des personnes. En tant qu'entreprise responsable, Esso doit chaque jour gagner son droit à exercer son activité, son "permis d'opérer". Et ce "permis d'opérer" n'est accordé que si Esso maintient un très haut niveau d'excellence dans l'ensemble de ses opérations.

La société Esso S.A.F. exerce une activité industrielle à risque et gère des sites classés SEVESO II, notamment les deux raffineries de sa filiale Esso Raffinage S.A.F : Port-Jérôme Gravenchon et Fos-sur-Mer.

Des produits pétroliers et pétrochimiques présentant en cas d'incident des risques potentiels en termes de sécurité, de santé et d'environnement sont stockés et manipulés sur ces sites. Aussi l'objectif premier de la société demeure-t-il la préservation de la sécurité, de la santé et de l'environnement des biens et des personnes, et la gestion anticipée et structurée des risques reste le principe de base de la gestion de nos opérations.

Tous les sites opérés par la société sont gérés dans le cadre de la réglementation applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement. A ce titre, ils sont soumis à l'application des mesures fixées par les arrêtés préfectoraux pour limiter les risques environnementaux liés à leurs activités. Les émissions et rejets de ces sites font l'objet d'un suivi permanent, dont l'ensemble des données est communiqué régulièrement aux autorités administratives.

En 2004, les dépenses environnementales dites opérationnelles se sont élevées à 28 millions d'euros. A cela s'ajoutent les investissements liés aux projets environnementaux développés par la société, dont le montant a atteint 54 millions d'euros en 2004.

■ Une politique sécurité, santé et environnement basée sur la gestion anticipée et structurée des risques : le Système de Gestion de l'Intégrité des Opérations (OIMS)

La société a incorporé à sa culture un programme d'amélioration continue afin de renforcer sa politique de sécurité et de protection de l'environnement.

L'événement majeur aura été la mise en place, commencée au début des années 1990, d'un programme global de gestion des risques et d'aide à la prévention de tous les types d'incidents, le Système de Gestion de l'Intégrité des Opérations (OIMS - Operations Integrity Management System). L'OIMS utilise les méthodes de gestion globale d'un projet, dans tous ses aspects et implications, applicables aux activités

■ Dépôt de Toulouse et raffinerie de Port-Jérôme Gravenchon : Esso participe avec les autorités locales à la définition méthodologique des nouveaux Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).

La loi relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages du 30 juillet 2003 a introduit la mise en œuvre de Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Ces plans ont pour objet de limiter l'exposition de la population aux conséquences des accidents industriels, dont l'impact est notamment appréhendé au travers des études de danger réalisées par les industriels concernés. Dans ce contexte, les autorités ont demandé la collaboration de 8 sites pilotes en France, dont le dépôt d'Esso de Toulouse et la raffinerie de PJG, qui ont répondu présents.

Ainsi, depuis avril 2004, Esso a travaillé avec l'administration sur la définition des méthodes d'élaboration de ces plans. Esso a jugé très positive cette démarche qui consiste à tester une réglementation et ses applications avant sa mise en œuvre, ce qui lui a permis de présenter ses propres méthodes d'évaluation des risques et d'appréhender à l'avance les éléments qui seront retenus pour définir les PPRT.

De son côté, la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) de Midi Pyrénées a déclaré avoir tiré nombre de renseignements utiles à l'élaboration des futurs PPRT et du guide méthodologique grâce à la collaboration active d'Esso.

courantes de toute nature. Avant la mise en œuvre d'un nouveau projet industriel, une analyse complète est effectuée, prenant notamment en compte les facteurs économiques, environnementaux et sociaux.

L'OIMS offre un cadre de travail structuré permettant de respecter pleinement les normes opérationnelles les plus sévères sur le plan de la sécurité, de la santé, de la qualité des produits et de la protection de l'environnement. L'OIMS a été mis à jour pour être en ligne avec les normes établies en 1996 par l'organisation internationale de normalisation (International Standards Organization ou ISO) relatives aux systèmes de gestion de l'environnement (ISO 14001). En 2004, l'organisme indépendant de certification Lloyd's Register Quality Assurance Ltd. a renouvelé l'attestation de conformité aux normes ISO 14001 du système OIMS des sociétés du groupe ExxonMobil. De plus, la Lloyd's Register Quality Assurance a noté : "Nous considérons le groupe ExxonMobil comme un leader de l'industrie en ce qui concerne l'intégration de la gestion de la protection de l'environnement dans toutes ses opérations courantes et pour le développement de nouveaux projets". Aujourd'hui, l'OIMS est devenue l'approche de référence dans le domaine de la prévention des incidents.

■ Une intégration permanente de la sécurité, de la santé et de l'environnement à l'ensemble des opérations

La démarche de gestion des activités dans le respect de la sécurité, la santé et l'environnement est au cœur de la culture d'entreprise. L'engagement à s'assurer que ces pratiques sont suivies

et respectées partout est de la responsabilité de chacun. Si du personnel est spécialement affecté à la sécurité, la santé et l'environnement sur l'ensemble de nos sites, chaque responsable hiérarchique demeure le premier garant de ces engagements.

La sécurité et l'environnement incluent de nombreux domaines complexes comme la gestion des risques industriels et des situations d'urgence, le transport des matières dangereuses et le suivi des produits. Dans ce contexte, chaque unité opérationnelle dispose de personnel spécialement affecté au suivi et à la gestion de l'ensemble des paramètres ayant une influence potentielle sur l'environnement. Ces personnes sont également amenées à informer les responsables d'unités des évolutions de la réglementation et des mesures complémentaires à mettre en place, le cas échéant.

La réglementation française et européenne évoluant très rapidement, l'existence de personnel spécialement affecté à ces sujets est devenue indispensable pour être en mesure de la suivre et de la comprendre pour l'appliquer correctement. En effet, la réglementation influence très directement les plans annuels Sécurité, Santé et Environnement mis en place sur nos sites. Cela permet d'être en permanence en ligne avec les normes les plus strictes en matière d'environnement.

Sur la plate-forme de Port-Jérôme Gravenchon, l'ensemble du personnel dédié à la sécurité, la santé et la protection de l'environnement est regroupé au sein du département EOS (Environnement, OIMS, Sécurité). Compte tenu de l'importance et de la dimension du site de Port-Jérôme Gravenchon, l'un des plus importants sites de raffinage et pétrochimie en Europe, l'existence d'un centre d'expertise, commun aux unités Pétrole et Chimie du groupe, et traitant des domaines prioritaires comme la sécurité et l'environnement, constitue une ressource à forte valeur ajoutée. Les partenaires locaux extérieurs d'Esso

■ Un test grandeur nature du Plan Particulier d'Intervention de Fos

Le Jeudi 2 décembre, à 8h45, à l'initiative de la Préfecture des Bouches du Rhône, la sirène d'alerte de la raffinerie de Fos s'est déclenchée. Le but de cet exercice était de simuler un accident industriel majeur sur la commune afin de familiariser la population aux réflexes à acquérir en pareil cas. 16 000 Fosséens ont ainsi été les acteurs de cette simulation sous le contrôle de plusieurs centaines d'observateurs, de policiers, et de pompiers, répartis en plusieurs points de la ville, sur les routes, et sur le site de la raffinerie, pour observer les comportements humains, noter les défaillances, définir les zones d'interdiction de circuler, obliger les habitants à rester confinés chez eux, dans les commerces ou les écoles, et acheminer des dizaines de véhicules de lutte contre l'incendie.

Les résultats ont été encourageants, grâce à la participation active de tous les acteurs de ce test à grande échelle et à l'efficacité des moyens déployés pour combattre un tel sinistre.

La population fosséenne, largement informée et sensibilisée auparavant par les médias de l'importance de cette alerte, est restée confinée sans panique, ce qui est rassurant et serait déterminant en cas d'accident industriel réel.





(DRIRE, DDASS, CRAM, Préfecture, association d'industriels, etc.) disposent donc d'un seul interlocuteur et le groupe peut développer en externe la reconnaissance de ses experts.

Outre ces structures spécifiques en charge de l'environnement, de la sécurité et de la santé, l'ensemble du personnel est sensibilisé au respect de l'environnement et informé régulièrement des actions qui sont menées.

Tous les nouveaux embauchés suivent, dès leur arrivée, une formation à la politique environnementale de la société et des formations spécifiques, animées par des experts internes des questions environnementales liées à notre industrie, sont organisées régulièrement pour le personnel concerné plus spécifiquement par les questions environnementales.

Les publications internes diffusées à l'ensemble du personnel, et pour certaines, auprès des entreprises sous-traitantes, rappellent de façon régulière l'intérêt porté par la société à la gestion et à la réduction des impacts environnementaux liés à l'exercice quotidien de ses activités. En 2004, les engagements sécurité, santé et environnement des sociétés du groupe ExxonMobil en France ont été signés par le Président-Directeur Général et les responsables de sites industriels.

Indicateurs

Consommation d'énergie et de matières premières

Nos raffineries de Fos et Port-Jérôme Gravenchon ont traité 15 977 000* tonnes de pétrole brut en 2004 (soit + 5,6 % par rapport aux 15 126 Kt de 2003).

Pour l'année 2004, la consommation de combustibles d'origine fossile par les opérations de ces raffineries a été de 1 010 884* tonnes équivalent pétrole (tep), soit - 1,1 % par rapport aux 1 022 Kt de 2003.

Emissions de dioxyde de carbone (CO₂)

Les émissions directes de CO₂ des installations de Fos, EREP et Port-Jérôme Gravenchon ont été de 2 917 Kt.

Evolution des émissions de CO₂ pour le raffinage de Fos et Port-Jérôme Gravenchon*

	Total CO ₂ raffinage en Kt (1)	Tonne de CO ₂ émises par tonne de brut traité	Brut traité en Kt
2000	2 786	0,195	14 309
2001	2 908	0,188	15 480
2002	2 791	0,185	15 075
2003	2 862 (2)	0,189	15 126
2004	2 908	0,182	15 977

(1) Hors émissions associées à la part pétrochimique du GIE Esso Energie.
(2) Donnée réajustée.

L'activité de raffinage de Fos et Port-Jérôme Gravenchon a généré des émissions de 2 908 Kt de CO₂ à comparer à 2 862 Kt en 2003. Elles représentent une augmentation de 1,6 %, nettement inférieure à l'augmentation de + 5,6 % du volume de brut traité.

Dans les raffineries, trois éléments majeurs influent sur les émissions de CO₂ :

- L'évolution de la demande : l'augmentation de la demande de produits pétroliers entraîne un volume accru de traitement de pétrole en

* Périmètre incluant les raffineries Esso de Port-Jérôme et Fos-sur-Mer et la raffinerie Mobil de Notre-Dame-de-Gravenchon, suite à la fusion entre Esso S.A.F. et Mobil Oil Française.

raffinerie, et chaque tonne de pétrole supplémentaire raffinée génère mécaniquement des émissions additionnelles de CO₂.

- Les exigences environnementales croissantes : l'impact des projets et traitements supplémentaires requis par les nouvelles réglementations européennes sur les carburants (Auto-Oil 2) à partir de 2005 conduisent à des émissions supplémentaires en raffinerie mais permettront en fait une réduction très importante des émissions de CO₂ par les automobiles.

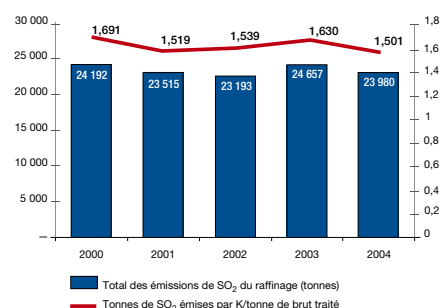
- La conduite de programmes volontaristes permet l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations, réduisant ainsi les quantités de CO₂ émises. Ainsi, Esso S.A.F. a participé à la création et aux travaux de l'Association des Entreprises pour la Réduction de l'Effet de Serre (AERES), qui regroupe plus de 30 entreprises grandes consommatrices d'énergie et avait proposé un programme de maîtrise de ces émissions, programme qui a été validé par l'association. Esso a par ailleurs tenu ses engagements de limitation de ses émissions en 2004, se trouvant ainsi bien positionnée pour aborder le nouveau marché des droits d'émissions de CO₂.

Emissions de dioxyde de soufre (SO₂)

En 2004, les émissions de SO₂ des installations de Fos, E.R.E.P. et Port-Jérôme Gravenchon ont atteint 23 985 tonnes.

Les émissions de SO₂ des raffineries de Fos et Port Jérôme Gravenchon ont été de 23 980 tonnes. Cette réduction

Evolution des émissions de SO₂ pour le raffinage de Fos et Port-Jérôme Gravenchon*



des émissions correspond à des progrès opérationnels importants et à des investissements majeurs mis en place dans le cadre des nouvelles réglementations environnementales.

Autres substances concourant à l'acidification, à l'eutrophisation ou à la pollution photochimique des installations de Fos, EREP et Port-Jérôme Gravenchon*

Emissions dans l'air (en tonnes) :

• Composés Organiques Volatiles (COV)	2003	3 628
	2004	3 627
• Oxydes d'azote (NO _x)	2003	3 967
	2004	4 846 (1)

Emissions dans l'eau (en tonnes) :

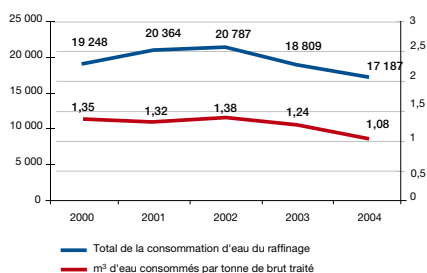
• Azote (NTK)	2003	238
	2004	162

(1) Modification de la méthode de quantification de NO_x à Fos.

Consommation en eau

En 2004, la consommation en eau des installations de Fos, E.R.E.P. et Port-Jérôme Gravenchon a été de 18 144 Km³.

Evolution de la consommation en eau pour le raffinage de Fos et Port-Jérôme Gravenchon*



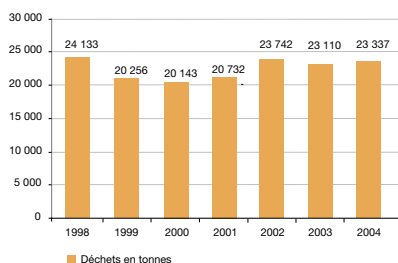
L'année 2002 avait connu un arrêt pour inspection des unités Huiles entraînant une hausse de la consommation spécifique en eau. Une gestion renforcée des circuits d'eau a permis une réduction de la consommation, tendance qui s'est confirmée en 2004.

* Périmètre incluant les raffineries Esso de Port-Jérôme et Fos-sur-Mer et la raffinerie Mobil de Notre-Dame-de-Gravenchon, suite à la fusion entre Esso S.A.F. et Mobil Oil Française.

Gestion des déchets

La gestion des déchets s'inscrit dans une démarche globale de gestion des activités dans le respect de la sécurité, de la santé et de l'environnement. Elle est incluse dans l'OIMS, le Système de Gestion de l'Intégrité des Opérations. Cette politique consiste à mettre en œuvre des méthodes permettant d'abord de minimiser la quantité de déchets produits, en adaptant les procédés ou les conditions opératoires. Lorsque des déchets sont néanmoins générés, Esso privilégie le recyclage chaque fois que cela est possible.

Evolution des déchets rejetés par les sites de Fos, E.R.E.P. et Port-Jérôme Gravenchon*



La recherche permanente de solutions innovantes a permis d'identifier des solutions techniquement et économiquement viables, parmi lesquelles :

- **la valorisation énergétique par incinération avec récupération de l'énergie**, qui concerne la plupart des déchets produits. Il s'agit pour l'essentiel de déchets liquides (mélanges eau/hydrocarbures résiduels) qui ne peuvent être réutilisés. Ceux-ci sont envoyés vers des sociétés qui les brûlent dans des incinérateurs spécialisés. La chaleur ainsi produite permet de brûler des déchets à faible pouvoir calorifique et aussi à produire de l'électricité ou de la vapeur d'eau.

- **la valorisation directe par récupération et recyclage**. Ferraille, palettes et carton sont envoyés à des sociétés spécialisées pour être éventuellement réutilisés (palettes) ou transformés et revendus sous une autre forme (ferraille).

- **la valorisation matière par utilisation dans des applications**. A titre d'exemple, on peut citer le cas



des catalyseurs usés à base de métaux. On procède à une isolation complète des métaux sous forme de briques qui sont ensuite réutilisées dans des alliages.

- **l'élimination dans des centres agréés**. Les déchets qui ne rentrent pas dans les trois catégories précédentes sont expédiés, après traitement si nécessaire, en centre d'enfouissement technique.

Favoriser le tri est également l'un des moyens importants utilisés dans la gestion des déchets. Ce tri permet de pratiquer la valorisation directe ou indirecte des déchets ainsi séparés. Tri et collecte en containers spécialisés sont effectués de manière systématique pour les déchets de laboratoire ou des infirmeries, ainsi que pour les tubes d'éclairage au néon.

L'amélioration de l'efficacité énergétique a été réalisée sur plusieurs unités lors de la mise en œuvre des projets liés aux passages aux nouvelles normes Auto Oil 2 (nouveaux échangeurs, travaux d'intégration thermique, etc.). Par ailleurs, la société en 2004 a incorporé dans ses productions de gazoles des bases biocarburants à un niveau de près de 2 %, contribuant à la mise en œuvre du plan national sur les biocarburants.

Projets réalisés ou en cours de réalisation

Le Plan de Protection de l'Atmosphère

En 2004, Esso a continué de participer activement aux démarches engagées par les DRIRE sur la région de Port-Jérôme Gravenchon et de Fos-sur-Mer pour définir les plans de protection de l'atmosphère (P.P.A).

Dans ce cadre, des représentants des raffineries de Port-Jérôme Gravenchon et de Fos-sur-Mer participent, chacun dans leur région, aux divers groupes de travail qui ont été constitués (industrie, alerte, santé, etc.), qui visent à assurer à l'intérieur de la zone considérée des niveaux de concentration de polluants dans l'atmosphère au-dessous des valeurs limites fixées par la réglementation.

En 2004, le processus d'alerte en cas de pic de pollution par le SO₂ a été élargi à la commune de Quillebeuf pour les intervenants industriels majeurs de la zone de Port-Jérôme Gravenchon, et un nouveau processus d'alerte a défini des mesures de réduction des agents précurseurs de la formation d'ozone comme les Composés Organiques Volatiles (COV) ou les oxydes d'azote (NO_x).

Le programme d'actions et de sensibilisation interne pour l'environnement.

Lancé en 2002, il a permis en 2004 de poursuivre l'amélioration de la qualité des effluents liquides rejetés par le site dans la Seine.

Opération "Nez au vent"

Dans le cadre des relations avec les riverains, différentes initiatives ont été lancées concernant la gestion des nuisances olfactives.

Depuis 2000, sur le site de Port-Jérôme Gravenchon, la raffinerie et d'autres intervenants de la zone industrielle ont participé à l'opération "Nez au vent", initiée par Air Normand, en collaboration avec le Syndicat Mixte des Industriels de Port-Jérôme. Coordinée par une société spécialisée, cette opération s'est basée sur un système d'identification des odeurs qui vise à obtenir une plus grande objectivité. Cette méthode est appliquée en apprenant à des "nez" volontaires à identifier des odeurs sur la base de 45 référents odorants.

Cette formation prend à la fois en compte l'identification des molécules à l'origine de telle ou telle odeur (aspect qualitatif) et le niveau d'intensité de l'odeur (aspect quantitatif). Le but était de former des personnes parlant le même langage afin de comparer "scientifiquement" les odeurs sur différents sites industriels.

De juin 2000 à décembre 2002, les personnes formées vivant à proximité du site de Port-Jérôme Gravenchon ont activement participé à cette opération afin de définir une circulation des odeurs qui prenne en compte les différentes conditions météorologiques. Par des contrôles à heures précises, deux fois par jour et 7 jours sur 7, ce réseau des "nez" a identifié les principales nuisances olfactives et leur provenance. Cette opération de surveillance a pris fin en décembre 2002. Au terme de cette évaluation, les industriels ont démarré en janvier 2003 les travaux nécessaires à l'identification des sources d'odeurs afin de définir un plan pluriannuel de réduction des nuisances sur les unités qui en étaient responsables. Fin 2005 et au printemps 2006, les "nez" vont de nouveau réaliser des campagnes d'observation olfactive afin d'évaluer les améliorations apportées par les actions déjà réalisées.

Couverture des risques de responsabilité civile et gestion de l'indemnisation des victimes

La société Esso S.A.F. souscrit des contrats d'assurance garantissant l'ensemble de ses risques de responsabilité civile ; ces contrats couvrent, pour des montants élevés, les dommages de toute nature que la société pourrait causer aux biens ou aux personnes du fait de l'exploitation de ses sites classés SEVESO II. Dans le cadre d'organisations de gestion stratégique de crise, en cas d'événement technologique grave engageant sa responsabilité, la société a mis en place des plans d'action pour accélérer le traitement des réclamations pouvant émaner soit de particuliers, soit d'entreprises.

Aucune provision ou garantie pour risques en matière d'environnement n'a été constituée par la société Esso S.A.F. au cours de l'exercice 2004.

Au cours de l'exercice 2004, aucune décision judiciaire en matière d'environnement n'a donné lieu au versement d'indemnités et la société n'a pas fait l'objet d'actions en réparation des dommages causés.

La société Esso S.A.F. n'a pas de filiale à l'étranger.



Effectifs

Esso R.E.P., Esso Raffinage S.A.F. et Esso S.A.F. comptaient 2 123 collaborateurs au 31.12.2004.

Entrées/Sorties de personnel au 31.12.04

	Cadres	ETAM*	Ouvriers	Total
Entrées de personnel				
• Embauches en CDI	1	2	13	16
• Embauches en CDD	5	1	16	22
Sorties de personnel temporaire (fin de CDD)				
	5	2	26	33
Départs de personnel				
• Démission	14	5	0	19
• Licenciement				
• pour cause économique				
Plan de retraite	15	13	0	28
• pour autres causes	2	0	1	3

* ETAM : Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise.

Heures supplémentaires

Conformément à la législation en vigueur en France, la durée maximale de travail autorisée est de 10 heures par jour, 48 heures par semaine.

Les heures travaillées au-delà de l'horaire en vigueur dans l'établissement de travail sont réglementées par des accords de l'Union Française des Industries Pétrolières et par des accords d'entreprise, en particulier en termes de paiement et de compensation pour les salariés non cadres.

Main d'œuvre extérieure à la société :

Les sociétés du groupe font appel à de la main d'œuvre extérieure pour des motifs de surcroît d'activité ou de remplacements de salariés absents ; sur 2004, un trimestre moyen équivalait à 107 personnes.

Organisation et temps de travail

Information relative au Plan de Sauvegarde de l'Emploi

A l'occasion du processus d'information et de consultation du CCE de l'UES ESAF/ERSAF lancé en septembre 2003 et portant sur des projets de réorganisation, projets évoqués dans la partie intitulée "perspectives" de ce rapport de gestion, un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) s'inscrivant dans le processus légal prévu par le code du travail a été élaboré.

Ce PSE comprend l'ensemble des mesures sociales devant accompagner les réorganisations annoncées. Un accord a été conclu entre la direction et certaines organisations syndicales stipulant que ce PSE sera applicable pour les futures réorganisations pouvant être présentées pour information et consultation d'ici le 31 décembre 2006 au sein de l'UES ESAF/ERSAF.

Ce PSE, dont l'ambition est d'obtenir 100 % de reclassements réussis dans le cadre du reclassement interne comme du reclassement externe, recherche en priorité les reclassements internes, assure un reclassement externe visant à la réussite des reconversions et propose des mesures d'âge et d'aide au départ.

Régime de travail et Réduction du Temps de Travail

Le travail est organisé soit à la journée soit par postes. Il existe cinq régimes de travail : à la journée, 2x8 continu, 2x8 discontinu, 3x8 continu et 3x8 discontinu. Le système "par postes" s'appuie sur des grilles de quart qui déterminent le nombre de postes travaillés sur l'année et le roulement entre les différentes plages horaires. Lorsque l'unité fonctionne 24 heures



sur 24, trois équipes de personnel posté se succèdent chaque jour. C'est le régime en 3x8. Le régime 2x8 s'applique lorsque l'unité ferme la nuit durant environ huit heures. Ce sont alors deux équipes qui se succèdent. Lorsque l'unité fonctionne le week-end, le régime de travail est qualifié de continu, lorsqu'il y a interruption le week-end, le travail est qualifié de discontinu.

Les lois dites "Aubry" sur la durée légale du temps de travail sont appliquées, ayant fait l'objet d'accords d'entreprise et d'accords d'établissement, signés en 1999 et en 2000. Ces accords ont annualisé la durée du temps de travail ; ainsi, les salariés effectuent 35 heures par semaine en moyenne sur l'année. En pratique, les salariés travaillant de jour bénéficient de jours de repos RTT (16 jours maximum). Le suivi de la prise des jours de repos RTT se fait par l'intermédiaire d'un carnet RTT remis en début d'année à chaque salarié.

Temps partiel

Un salarié est considéré à temps partiel lorsque sa durée de travail est inférieure à la durée légale de travail (35 heures hebdomadaires) ou inférieure à la durée de travail applicable à son établissement. On comptait 47 personnes travaillant à temps partiel en 2004.

Absentéisme

	Cadres	ETAM*	Ouvriers	Total
Jours d'absence	2 949	7 559	1 882	12 390
Jours théoriques travaillés	207 270	242 720	62 202	512 192
Jours d'absence / Jours théoriques travaillés (%)	1,4	3,1	3,0	2,4
Jours d'absence pour :				
• maladie	1 302	5 357	1 676	8 335
• accident de travail et de trajet	0	19	0	19
• maternité ou adoption	1 406	1 642	0	3 048
• événements familiaux	200	514	204	918
• autres causes	41	27	2	70

* ETAM : Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise.

Les rémunérations

L'augmentation des rémunérations en 2004 se décompose de la façon suivante :

- une augmentation générale de 2,1 %, avec un plancher d'application de 50 euros

et un plafond d'application fixé à un salaire de base de 6 000 euros,

- une évolution globale des salaires bruts (augmentation générale, augmentations individuelles, promotions, glissement de la prime d'ancienneté, hors budget spécifique jeunes cadres) de 4,6 % pour le personnel présent en 2004.

Conformément à la législation, la société règle les charges sociales liées aux salaires.

Il n'y a pas de discrimination entre les hommes et les femmes, que ce soit au moment du recrutement, dans le cadre du développement de carrière ou en matière d'évolution des rémunérations.

Montant des rémunérations 2004

Masse salariale annuelle hors C.F.C.* (Meuros)	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres	40,6	7,1	47,7
Agents de maîtrise	7,6	0,3	7,9
Techniciens	34,0	10,5	44,5
Employés	0,3	0,3	0,6
Ouvriers	7,7	0,1	7,8
TOTAL (hors expatriés et détachés)	90,2	18,3	108,5
Masse salariale annuelle C.F.C.* (Meuros)	1,4	0,0	1,4
Total masse salariale annuelle (Meuros)	91,6	18,3	109,9

* C.F.C. : Congé de Fin de Carrière.

Participation, intéressement et plan d'épargne entreprise

Le personnel des sociétés Esso Raffinage S.A.F., Esso S.A.F, Esso R.E.P. bénéficie d'un système d'intéressement et de participation baptisé CAPESSO, ainsi que d'un plan épargne entreprise, renégocié avec les organisations syndicales fin 2004.

Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

Les sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage S.A.F. sont organisées en Union Economique et Sociale (UES) dotée de trois Comités d'Etablissement (Siège social/ Raffinerie de Fos-sur-Mer/ Raffinerie de Port-Jérôme Gravenchon) et d'un Comité Central d'Entreprise. E.R.E.P. dispose d'une Délégation Unique du Personnel.

Date de signature et objet des accords signés en 2004 :

Professionnel :

29/03/2004 : Accord sur la mise en retraite

09/12/2004 : Accord sur la formation professionnelle

Entreprise & Etablissement

25/03/2004 : Avenant 1 à la Convention de transfert des activités sociales et culturelles au CCE d'ESAF du 02/06/1988 et à la Convention des bourses d'enseignement par le CCE de l'UES d'ESAF/ERSAF du 11/05/1998

30/06/2004 : CAPESSO Accord de groupe relatif au plan d'intéressement ESAF/ERSAF/EREP/IRPESSO

30/06/2004 : CAPESSO Accord de groupe sur la participation ESAF/ERSAF/EREP/IRPESSO

30/08/2004 : Accord sur le droit d'expression des salariés - EREP

16/09/2004 : Accord collectif sur le déblocage de l'épargne salariale en application de l'article 5 de la loi du 9 août 2004 pour le soutien à la consommation et à l'investissement ESAF/ERSAF

30/09/2004 : Accord collectif portant sur la structure salariale ExxonMobil harmonisée des aviateurs Esso S.A.F en poste à l'aéroport d'Orly

07/10/2004 : Accord collectif portant sur les rappels pendant les congés payés ESAF/ERSAF/EMCF/EMCP/ EMC SAS/EREP

07/10/2004 : Accord collectif portant sur les congés pour événements familiaux ESAF/ERSAF/EMCF/EMCP/ EMC SAS/EREP

22/11/2004 : Accord collectif portant sur le Plan de Sauvegarde de l'Emploi mis en œuvre dans le cadre des réorganisations de l'Unité Economique et Sociale ESAF/ERSAF, de 2004 à fin 2006.

17/12/2004 : Accord relatif au plan d'épargne d'entreprise ESAF/ERSAF/EREP/IRPESSO.

21/12/2004 : Accord salarial 2005 ESAF/ERSAF/EMCF/EMCP/ EMC SAS/EREP



Les conditions d'hygiène et de sécurité

Cinq Comités Hygiène/Sécurité/Conditions de Travail (CHSCT) sont en place :

- pour le siège d'Esso S.A.F. et les installations sur le territoire (installations d'Esso S.A.F. et certaines entités juridiquement distinctes fonctionnant en grande partie avec du personnel Esso S.A.F.),
- pour le personnel de la raffinerie de Fos-sur-Mer,
- pour Esso S.A.F. à la raffinerie de Port-Jérôme Gravenchon,
- pour la Division Logistique Lubrifiants de la raffinerie de Port-Jérôme Gravenchon,
- pour Esso R.E.P.

Un Président représente le Chef d'Etablissement. Le nombre de représentants du personnel est proportionnel au nombre de salariés. Participent également au CHSCT le médecin du travail, un responsable des services généraux, les délégués syndicaux et des spécialistes hygiène/sécurité/conditions de travail. Le CHSCT se réunit au minimum chaque trimestre en réunions ordinaires (études des incidents/accidents liés au travail, suivi des contrôles réglementaires, suivi des projets d'aménagements des locaux), pour des visites périodiques de site et de locaux et pour des réunions extraordinaires comme l'étude d'une situation portant sur les normes de sécurité et les conditions de travail/accidents.

Tableau des accidents de travail et de trajet au 31.12.04

Accidents de travail avec arrêt survenus dans l'année	2
Accidents de trajet ayant entraîné un arrêt	1
Accidents mortels :	
• de travail	0
• de trajet	0

La formation

En 2004, les dépenses de formation ont représenté 3,12 % de la masse salariale. Ce chiffre inclut les formations au management des équipes et les heures de formation technique.

La société a une politique de formation volontariste visant à permettre à chacun de contribuer pleinement aux objectifs de l'organisation. Chaque année, des axes de formation sont définis, en liaison étroite avec la stratégie de l'entreprise. Lors de l'entretien annuel d'appréciation, le collaborateur et sa hiérarchie prennent en compte ces priorités, discutent des besoins spécifiques de développement de l'intéressé et se mettent d'accord sur un plan individuel de formation. Un outil informatique disponible sur l'Intranet de la société permet désormais à chacun de s'inscrire en temps réel et d'accéder à l'offre de formation ainsi qu'à ses données individuelles de formation (sessions planifiées, historique...).

En 2004, l'accent a été mis sur les formations dans le domaine de la sécurité, de la santé et de l'environnement, comme avec le programme "Rôle du leader en sécurité", qui vise à renforcer auprès des hiérarchies les compétences nécessaires pour exercer pleinement leur rôle en matière de sécurité.

La politique en matière d'emploi

La politique des sociétés françaises du groupe ExxonMobil consiste à offrir une chance égale en matière d'emploi, dans le respect des lois et règlements en vigueur, aux personnes possédant les qualifications requises, sans considération d'ethnie, de couleur, de sexe, de religion, d'appartenance politique ou syndicale, de pays d'origine, de nationalité, d'âge, de handicap, etc. Cette équité de traitement est le principe de base régissant les différents domaines



de la relation de travail : sélection des candidats, recrutement, affectation, promotion, mutation, séparation, gestion des rémunérations, formation ; tout collaborateur atteint d'un handicap au cours de sa carrière fera l'objet d'un effort spécifique de reclassement interne.

La hiérarchie à tous les niveaux est le gardien de cette politique et se doit de maintenir un environnement de travail exempt de toute discrimination.

Les œuvres sociales

Les œuvres sociales sont gérées soit directement par la société, soit par les Comités d'Etablissements qui reçoivent des subventions de la société.

La sous-traitance

Les dépenses en services contractés par Esso S.A.F. se sont élevées à environ 500 millions d'euros en 2004. Diverses clauses de nos conditions générales d'achat garantissent que les entreprises sous contrat travaillent en conformité avec la législation en vigueur. De plus, des clauses concernant le harcèlement, la politique alcool et drogue, le travail dissimulé et la santé et la sécurité des personnels de ces entreprises soulignent l'importance accordée par la société à ces principes. La politique de notre société se caractérise par une attention particulière portée aux entreprises

sous-traitantes avec lesquelles nous travaillons, afin de nous assurer que chacune d'entre elles comprend et applique les principes de sécurité, de respect de l'environnement et d'éthique qui sont les nôtres.

En ce qui concerne les installations industrielles, Esso a créé il y a quinze ans le Manuel d'Assurance Sécurité Entreprise (MASE), système de management de la sécurité dont l'objectif principal est l'amélioration continue des performances Sécurité, Santé et Environnement des entreprises intervenantes et des donneurs d'ordres. L'application du référentiel MASE doit permettre aux adhérents une meilleure compréhension mutuelle et la mise en place d'un système de management performant. Il est devenu une référence et une exigence pour les fournisseurs et les donneurs d'ordre des zones de Fos et de Port-Jérôme / Gravenchon. Des audits, réalisés soit par des cabinets extérieurs, soit par le personnel Esso, viennent contrôler le respect de leurs engagements. Convaincre les sous-traitants du bien-fondé de cette démarche est une tâche délicate mais considérée comme indispensable pour être en mesure de respecter les meilleures pratiques en termes de sécurité, de santé et d'environnement.

Relations avec les communautés environnantes

Pour Esso, être une entreprise citoyenne implique de participer à la dynamique économique des régions où la société opère en tant qu'acteur responsable, solide et innovant. Esso s'est fixé comme engagement quotidien d'intégrer ses activités au sein des communautés environnantes afin d'être un partenaire de confiance, ce qui est une condition préalable à l'exercice de ses activités.

L'engagement au sein des communautés où Esso exerce ses activités est le fruit d'un souci permanent d'intégrer des considérations citoyennes aux aspects économiques et sociaux de l'activité. C'est ainsi que dans l'ensemble des régions où sont localisés les sites, de nombreuses actions et projets sont menés dans le domaine social, l'environnement, la sécurité ou encore l'éducation.

Quelques exemples : E.R.E.P. participe au fonctionnement d'un service de bus de nuit, actif l'été, qui ramène les vacanciers de la région et qui a permis une

amélioration spectaculaire de la sécurité routière ; E.R.S.A.F. accompagne des lycéens de terminale dans leur projet scolaire pour réaliser, auprès des communautés environnantes, une vaste enquête de perception de la plate-forme de Port-Jérôme Gravenchon ; E.S.A.F. à Rueil aide des élèves de première à réaliser des projets qui leur tiennent à cœur ; Fos a contribué au renouveau d'un parc ornithologique dans la région.

La société n'a pas de filiales à l'étranger.

Informations sociales concernant la société Worex

Worex est une société qui dépend de la Convention Collective du Négoce et de la Distribution de Combustibles et de Produits Pétroliers. Elle dispose de son propre service Ressources Humaines, qui gère son activité.

Les effectifs de Worex comportaient 420 collaborateurs en CDI au 31 décembre 2004, dont 18 personnes travaillant à temps partiel. Sur 2004, on a compté 33 recrutements en CDD et 29 fin de CDD. 13 recrutements en CDI et 13 démissions ont eu lieu. Il y a eu 57 licenciements, pour des motifs économiques (40) et personnels (17). Par ailleurs, Worex recourt à de la main d'œuvre extérieure pour faire face aux surcroûts d'activité ou aux besoins de remplacement de personnel absent.

Des réorganisations portant sur les équipes commerciales lubrifiants et sur la mise en place d'outils informatiques embarqués avaient été présentées en 2003 et réalisées fin 2003 et courant 2004. Par ailleurs, la division vente au détail s'est réorganisée en 2004. Le total de ces réorganisations était de 60 postes supprimés et 20 créés. Un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) s'inscrivant dans le processus légal prévu par le code du travail a été élaboré, qui comprend l'ensemble des mesures sociales devant accompagner



les réorganisations annoncées. Ce PSE, dont l'ambition est d'obtenir 100 % de reclassements réussis dans le cadre de reclassements internes comme externes, recherche en priorité les reclassements internes, assure un reclassement externe visant à la réussite des reconversions et propose des mesures d'âge et d'aide au départ.

Le temps de travail est organisé en semaines de 35 heures en moyenne sur l'année, déclinées soit en semaines de 38 heures avec 14 jours de RTT, soit en 1 600 heures annuelles pour les chauffeurs livreurs. Les heures supplémentaires sont réglementées par la Convention applicable et par des accords d'entreprise spécifiques.

L'absentéisme a concerné 4 948 jours - soit 177 (cadres), 550 (AM), 4 221 (employés) -, qui se décomposent ainsi :

- 4368 jours d'absence maladie soit 167 (cadres), 540 (AM), 3661 (employés),
- 336 pour maternité avec 10 jours (AM), 326 (employés),
- 234 pour accidents du travail (employés),
- 10 pour accident de trajet (cadre)

364 jours d'absence pour maladie professionnelle (employés) s'y ajoutent. Le nombre de jours travaillés théoriques étant de 168 517, le taux d'absentéisme global, hors longue maladie, a été de 2,94 %.

En ce qui concerne les rémunérations, et comme pour l'ensemble des sociétés du groupe, l'équité de traitement est le principe de base régissant les différents domaines de la relation de travail et il n'y a pas de discrimination.

En 2004, une augmentation générale de 1,9 %, avec un plancher d'application de 32 euros, a été décidée. Les charges sociales sont versées. Par ailleurs, le personnel bénéficie d'un système d'intéressement et de participation, ainsi que d'un plan épargne entreprise.

Worex dispose d'un Comité d'Entreprise, qui gère les œuvres sociales. En 2004, deux accords ont été signés, celui du 21/09/2004 portant sur le droit



d'expression des salariés dans l'entreprise et celui du 21/09/2004 concernant l'avenant n° 17 à l'accord sur la représentation du personnel au sein de l'entreprise.

Worex dispose d'un CHSCT aux attributions habituelles. Il n'y a pas eu d'accident du travail avec arrêt à déplorer en 2004.

En 2004, le plan de formation prévoyait des dépenses évaluées à 2,74 % de la masse salariale. Il met l'accent sur les actions spécifiques de formations qui tiennent compte de la spécificité des activités de camionnage, avec par exemple la formation de la majorité des chauffeurs livreurs à la conduite préventive.

Le recours à la sous-traitance est limité à des locations de camions de livraisons avec chauffeurs et à la programmation informatique.

■ Résumé des Résultats de la société Esso S.A.F.

millions d'Euros

	2004		2003	
Chiffre d'affaires hors taxe intérieure	7 136		5 608	
Taxe intérieure	<u>1 970</u>		<u>1 934</u>	
Chiffre d'affaires taxe intérieure comprise		9 106		7 542
Production stockée/(déstockée) et divers		<u>105</u>		<u>(20)</u>
. Total des produits d'exploitation		9 211		7 523
Charges d'exploitation hors amortissements	(8 984)		(7 502)	
Amortissements	<u>(40)</u>		<u>(45)</u>	
. Total des charges d'exploitation		(9 024)		(7 547)
Résultat d'exploitation		187		(24)
Résultat financier		65		32
Résultat courant		252		8
Dotation/Reprise de provision pour hausse des prix		(20)		173
Amortissements dérogatoires		2		5
Autres éléments exceptionnels		2		(30)
Résultat exceptionnel		(16)		148
Participation des salariés		(5)		(1)
Impôts sur les sociétés		(56)		(40)
Résultat net		175		115

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

■ Résultats financiers des 5 dernières années pour la société Esso S.A.F.

	2000	2001	2002	2003	2004
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (M€)	91,2	91,2	91,2	98,3	98,3
Nombre d'actions ordinaires existantes ⁽¹⁾	11 917 960	11 917 960	11 917 960	12 854 578	12 854 578
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Nombre de parts bénéficiaires	-	-	-	-	-
II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (M€)					
Chiffre d'affaires hors TVA	7 415,8	7 243,4	7 080,3	7 541,7	9 106,2
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions (reprises de provisions déduites)	345,9	100,6	32,2	55,5	279,5
Impôts sur les bénéfices	51,2	52,1	42,3	39,9	56,1
Participation des salariés	3,2	4,4	0,1	0,7	4,5
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	68,7	89,9	64,6	115,2	175,5
Résultat distribué	65,5	71,5	53,6	64,3	83,6 ⁽²⁾
III. RÉSULTAT PAR ACTION (Euros)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions (reprises de provisions déduites)	24,5	3,7	(0,9)	1,2	17,0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations nettes aux amortissements et provisions	5,8	7,5	5,4	9,0	13,7
Dividende attribué à chaque action (avoir fiscal inclus)	8,3	9,0	6,8	7,5	6,5
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	861	818	773	901	881
Montant de la masse salariale (M€)	60,6	65,5	58,9	84,3	73,6
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale et prévoyance, congés de fin de carrière, œuvres sociales) (M€)	42,5	43,1	45,9	73,4	70,1

(1) Actions détenues pour 82,89 % par Exxon Mobil France Holding SAS.

(2) Montant dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration.

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

M€ = millions d'euros

■ Résultat du groupe Esso S.A.F.

Le résultat d'exploitation du groupe est un gain de 202 M€, en hausse de 86 M€ par rapport à 2003.

En Exploration/Production la hausse du résultat d'exploitation de 4 M€ s'explique par la hausse du prix du brut et la baisse des volumes vendus.

Le résultat des activités Raffinage/Distribution positif de 179 M€, en hausse de 82 M€ par rapport à 2003, traduit principalement la forte amélioration des marges de raffinage.

Après un résultat financier positif de 17 M€ constitué des dividendes reçus et de différences de change nettes positives, le résultat courant consolidé s'établit à 219 M€ positif contre 143 M€ positif pour 2003.

Le résultat exceptionnel est une perte de 4 M€ qui comprend notamment des coûts de plan social pour 3 M€.

Après prise en compte de la participation, des impôts courants, des mouvements d'impôts différés, et de la part des minoritaires dans le résultat d'Esso R.E.P., le résultat consolidé du groupe est un profit de 134 M€ contre un profit de 65 M€ pour 2003.

■ Aspects financiers de la société Esso S.A.F.

Le chiffre d'affaires de l'année 2004 de 9 106 M€ est en hausse de 1 564 M€ par rapport à 2003. Compte tenu des mouvements de stocks, les produits d'exploitation sont de 9 211 M€.

Les charges d'exploitation de 9 020 M€ incluent, à hauteur de 1 928 M€, la taxe intérieure prélevée sur les produits vendus. La dotation aux amortissements, comprise dans ces charges, est de 39 M€.

Le résultat d'exploitation, après prise en compte du résultat des opérations faites en commun, est un profit de 187 M€ à comparer à une perte de 24 M€ pour 2003. La hausse du résultat d'exploitation s'explique essentiellement par l'amélioration des marges de raffinage et l'impact positif de 129 M€ de la variation de l'effet prix sur stock, positif de 75 M€ en 2004 et négatif de 54 M€ en 2003.

Le résultat financier positif de 65 M€ est principalement constitué de dividendes reçus et de différences de change nettes positives.

Le résultat exceptionnel négatif de 16 M€ est essentiellement constitué de la dotation de 20 M€ de PHP.

Après prise en compte du résultat exceptionnel, de la participation et de l'impôt, le résultat net 2004 est un profit de 175 M€.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons le montant des distributions des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
2001	11 917 960	€ 6,00	€ 3,00	€ 9,00
2002	11 917 960	€ 4,50	€ 2,25	€ 6,75
2003	12 854 578	€ 5,00	€ 2,50	€ 7,50

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 font apparaître un bénéfice de 175 464 251,00 euros auquel est ajouté le report à nouveau précédent soit :

Bénéfice de l'exercice 2004	175 464 251,00 €
Report à nouveau avant affectation	182 681 599,91 €
Soit un total de	358 145 850,91 €

dont l'affectation suivante est proposée :

Dividende net	83 554 757,00 €
Report à nouveau après affectation	274 591 093,91 €
Soit un total de	358 145 850,91 €

Le dividende net ressort à 6,50 euros pour chacune des 12 854 578 actions de 7,65 euros de nominal. Un acompte de 2,50 euros par action ayant déjà été versé le 20 octobre 2004, le solde du dividende soit 4,00 euros par action sera mis en

paiement le 19 juillet 2005.

Pour les versements effectués à compter du 1^{er} janvier 2005, les dividendes n'ont plus d'avoir fiscal attaché mais ouvrent droit à un abattement de 50 % institué par la loi de finances pour 2004 en faveur des personnes physiques (hors acomptes versés en 2004 auxquels est encore attaché un avoir fiscal mais qui n'ouvre pas droit à abattement).

En application de l'art. 39 de la loi de finances rectificative pour 2004 portant réforme du régime de la réserve spéciale des plus values à long terme, l'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide de virer à un compte de réserve générale un montant de 200 millions d'euros prélevé sur la réserve spéciale des plus-values à long terme.

En conséquence, le montant de la taxe exceptionnelle assise sur le montant viré de la réserve spéciale des plus-values à long terme à la réserve générale d'un montant de 4 987 500 euros, est imputé sur ce compte de réserve générale.

Corrélativement, la déduction de 5 000 000 euros du report à nouveau constatée au 31 décembre 2004 est annulée et le report à nouveau s'établit par conséquent à la somme de 279 591 093,91 euros.

■ Participations

Il n'y a pas eu d'événement significatif ayant affecté les participations d'Esso S.A.F. au cours de l'exercice 2004.

■ Rémunération des mandataires sociaux

Le montant des rémunérations et des avantages de toute nature perçus par les mandataires sociaux d'Esso S.A.F. au cours de l'exercice 2004 s'établit comme suit :

Nom	Mandat exercé	Montants (euros)	
		versés par Esso S.A.F.	versés par les sociétés contrôlantes
Dominique BADEL	Président	327 488	252 671
Jacques ASCHENBROICH	Administrateur	13 500	0
Philippe DULAC	Administrateur	13 500	0
Roland VARDANEGA	Administrateur	13 500	0
Jean VERRÉ	Administrateur	13 500	17 139
Jean-Luc RANDAXHE	Administrateur	13 500	30 057

Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

JACQUES ASCHENBROICH

Président-Directeur Général de :

- Saint-Gobain Glass France
- Saint Gobain Sekurit France

Co-Chairman de :

- Hanglas (Hankuk Glass Industries) Corée

Membre du conseil de surveillance de :

- Saint-Gobain Glass Deutschland
- Saint-Gobain Sekurit Deutschland

Administrateur de :

- Saint-Gobain Glass Benelux
- Esso S.A.F.

DOMINIQUE BADEL

Président Directeur Général de :

- Esso S.A.F.
- Esso Raffinage S.A.F.

Président de :

- Esso France S.A.S.
- Esso R.E.P. S.A.S.
- ExxonMobil France Holding S.A.S.
- Société du Caoutchouc Butyl S.A.S.
- Noroxo S.A.S.
- ExxonMobil Chemical S.A.S.
- Société Mobil de Recherche et de Fabrication de Lubrifiants et Assimilés S.A.S

Gérant de :

- ExxonMobil Investissement SARL, société gérante de Société Française ExxonMobil Chemical SCA
- ExxonMobil Chemical France SARL, société gérante de la société ExxonMobil Chemical Polymères SNC

Administrateur :

- Société de la Raffinerie de Dunkerque S.A.
- American Chamber of Commerce in France
- Union des Industries Chimiques

Représentant Esso S.A.F. au Conseil d'Administration de l'Union Française des Industries Pétrolières

PHILIPPE DULAC

Président de :

- Epargne Association

Administrateur de :

- Klépierre
- Esso S.A.F.

JEAN-LUC RANDAXHE

Président de :

- Comité Professionnel des Stocks Stratégiques Pétroliers

Administrateur de :

- Esso S.A.F.

ROLAND VARDANÉGA

Président de :

- Sevel SpA

Administrateur de :

- Peugeot Citroën Automobiles
- Sevelnord
- Esso S.A.F.
- S.A. Closerie des Tilleuls
- Résidence de Chantilly

JEAN VERRÉ

Administrateur de :

- Esso S.A.F.

Administrateurs

Le mandat des administrateurs venant à expiration chaque année, lors de l'assemblée générale, nous vous demandons de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pour l'exercice 2004 et de procéder aux élections au conseil d'administration.

Conformément aux statuts, le renouvellement du mandat de Monsieur Jean Verré ne sera pas proposé. Nous remercions Monsieur Verré pour son action très appréciée au sein du conseil d'administration et à la Présidence de la société.

Nous vous proposons d'appeler au Conseil d'Administration Monsieur Francis Duseux, actuellement Directeur Distribution et Pipeline Europe d'ExxonMobil Petroleum & Chemical à Bruxelles.

Le Conseil d'Administration

■ Données financières du groupe Esso S.A.F.

millions d'Euros

Résumé des résultats du groupe

	2004	2003
Résultat d'exploitation Exploration/Production	23	19
Résultat d'exploitation Raffinage/Distribution	179	97
Résultat d'exploitation du groupe	202	116
Résultat financier	17	27
Résultat courant	219	143
Résultat exceptionnel	(4)	(35)
Participation des salariés	(8)	(3)
Impôts courants et différés	(72)	(39)
Résultat après impôts	135	66
Intérêts minoritaires	(1)	(1)
RÉSULTAT NET DU GROUPE	134	65

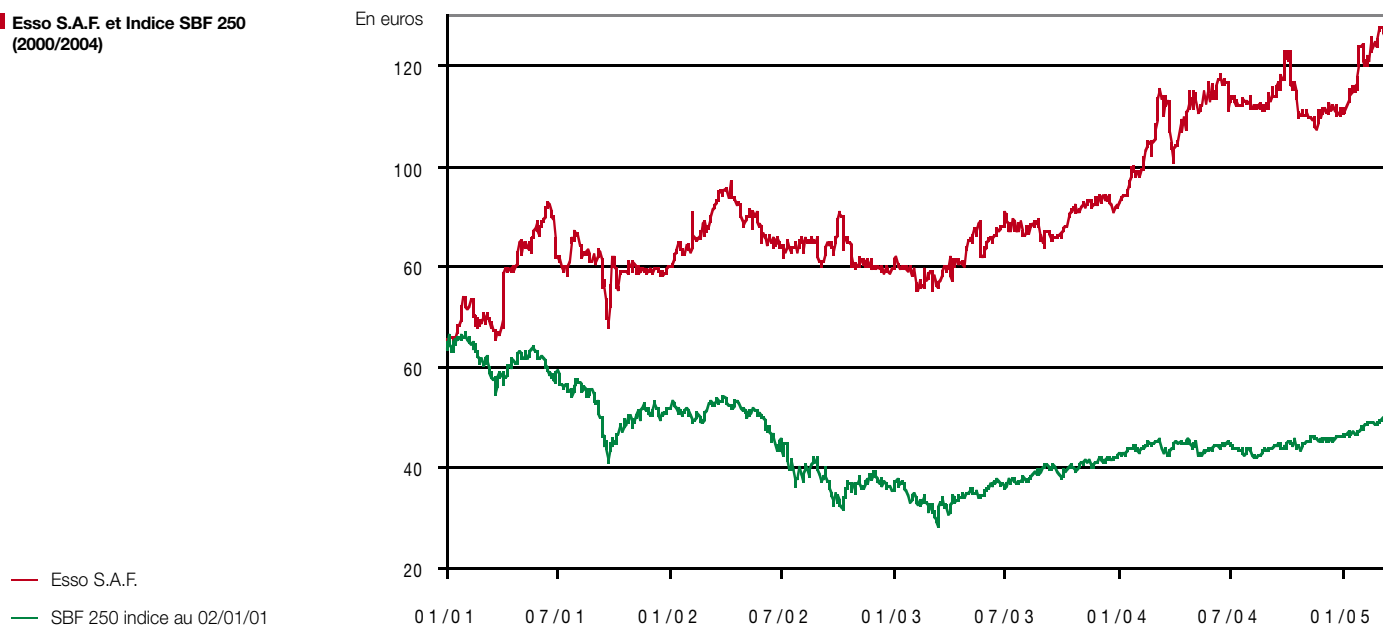
Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

■ Chiffres clés du groupe Esso S.A.F.

	2004	2003
Eléments relatifs au compte de résultat	M€	M€
Chiffre d'affaires	9 282	7 779
Résultat net du groupe	134	65
Résultat d'exploitation opérationnel	202	116
Résultat courant comptable	219	143
Capacité d'autofinancement	246	179
Eléments relatifs au bilan		
Capital	98	98
Capitaux propres du groupe	783	709
Dettes financières	139	340
Valeurs immobilisées nettes	834	769
Autres éléments	€	€
Dividende par action	6,50	5,00
Résultat net par action	10,41	5,09

■ Évolution de l'action Esso S.A.F.

■ Esso S.A.F. et Indice SBF 250 (2000/2004)



— Esso S.A.F.

— SBF 250 indice au 02/01/01

■ Résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2005

■ Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2004 approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés et les comptes annuels d'Esso S.A.F. de cet exercice. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

■ Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées

aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce déclare approuver ces conventions ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement autorisées.

■ Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter les bénéfices disponibles, à savoir :

Bénéfice de l'exercice 2004	175 464 251,00 €
Report à nouveau avant affectation	182 681 599,91 €
Soit un total de	358 145 850,91 €

de la façon suivante :

Dividende net	83 554 757,00 €
Report à nouveau après affectation	274 591 093,91 €
Soit un total de	358 145 850,91 €

Le dividende net ressort à 6,50 euros pour chacune des 12 854 578 actions de 7,65 euros de nominal. Un acompte de 2,50 euros par action ayant déjà été

versé le 20 octobre 2004, le solde du dividende, soit 4,00 euros par action, sera mis en paiement le 19 juillet 2005.

Pour les versements effectués à compter du 1^{er} janvier 2005, les dividendes n'ont plus d'avoir fiscal attaché mais ouvrent droit à un abattement de 50 % institué par la loi de finances pour 2004 en faveur des personnes physiques (hors acomptes versés en 2004 auxquels est encore attaché un avoir fiscal mais qui n'ouvre pas droit à abattement).

L'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
2001	11 917 960	€ 6,00	€ 3,00	€ 9,00
2002	11 917 960	€ 4,50	€ 2,25	€ 6,75
2003	12 854 578	€ 5,00	€ 2,50	€ 7,50

■ Quatrième Résolution

En application de l'art. 39 de la loi de finances rectificative pour 2004 portant réforme du régime de la réserve spéciale des plus-values à long terme, l'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide de virer à un compte de réserve générale un montant de 200 millions d'euros prélevé sur la réserve spéciale des plus-values à long terme. En conséquence, le montant de la taxe exceptionnelle assise sur le montant viré de la réserve spéciale des plus-values à long terme à la réserve générale d'un montant de 4 987 500 euros, est imputé sur ce compte de réserve générale. Corrélativement, la déduction de 5 000 000 euros du report à nouveau constatée au 31 décembre 2004 est annulée et le report à nouveau s'établit par conséquent à la somme de 279 591 093,91 euros.

■ Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice 2004.

■ Sixième Résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateur pour une durée

expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005 :

Monsieur Jacques Aschenbroich

■ Septième Résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateur pour une durée expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005 :

Monsieur Dominique Badel

■ Huitième Résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateur pour une durée expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005 :

Monsieur Philippe Dulac

■ Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateur pour une durée expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005:

Monsieur Jean-Luc Randaxhe

■ Dixième Résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateur pour une durée expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005 :

Monsieur Roland Vardanega

■ Onzième Résolution

L'Assemblée Générale élit comme administrateur pour une durée expirant à la date de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005 :

Monsieur Francis Duseux

■ Douzième Résolution

L'Assemblée Générale fixe à 67 500 € le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour 2005.

■ Treizième Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

■ COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan au 31 décembre 2004	32
Comptes de Résultat de l'exercice 2004	33
Annexe au Bilan et au Compte de Résultat	34
Tableau de flux de trésorerie consolidé	40
Rapport des Commissaires aux Comptes	41

■ Bilan consolidé au 31 décembre 2004

millions d'Euros

Actif	2004	2003
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	62,4	61,9
Immobilisations corporelles	734,9	667,6
Immobilisations financières	36,4	39,1
TOTAL I	833,7	768,6
Actif circulant		
Stocks et en cours	278,2	318,4
Créances clients et comptes rattachés	505,9	493,3
Autres créances et comptes de régularisation	184,4	368,8
Impôts différés	99,6	0,0
Disponibilités	8,3	5,9
TOTAL II	1 076,4	1 186,4
TOTAL ACTIF	1 910,1	1 954,9

millions d'Euros

Passif	2004	2003
Capitaux propres du groupe		
Capital social	98,4	98,4
Primes d'émission et de fusion	10,1	10,1
Réserves consolidées	533,0	534,8
Résultat de l'exercice	133,8	65,4
Subvention d'investissement	8,0	0,0
TOTAL I	783,3	708,7
Intérêts minoritaires	9,6	8,2
Provisions pour risques et charges	243,5	137,9
Dettes		
Emprunts et dettes financières	139,0	340,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368,5	449,3
Autres dettes et comptes de régularisation	366,2	310,4
TOTAL II	873,7	1 100,1
TOTAL PASSIF	1 910,1	1 954,9

■ Compte de Résultat consolidé au 31 décembre 2004

millions d'Euros

	2004	2003
Chiffre d'affaires	9 281,9	7 779,0
Autres produits d'exploitation	69,2	56,3
Achats consommés	6 668,9	5 277,4
Charges de personnel (y compris participation)	282,8	285,1
Autres charges d'exploitation	73,8	76,3
Impôts et taxes	1 992,0	1 955,0
Dotations aux amortissements et provisions	139,8	127,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	193,8	113,6
Charges et produits financiers	16,6	26,7
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	210,4	140,3
Charges et produits exceptionnels	(4,3)	(35,1)
Impôts sur les résultats	(70,9)	(38,8)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	135,2	66,4
Intérêts minoritaires	(1,4)	(1,0)
RÉSULTAT NET	133,8	65,4
Résultat par action en euros	10,41	5,09

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

1- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels du groupe Esso S.A.F. sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, en conformité avec le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) définissant la nouvelle méthodologie des comptes consolidés.

Ils sont élaborés, selon les différents métiers, conformément aux Plans Comptables des Industries du Raffinage et de la Distribution des Hydrocarbures et des Entreprises de Recherche et de Production des Hydrocarbures.

1-1 Principes de consolidation

Périmètre

Les comptes consolidés comprennent ceux d'Esso S.A.F. et ceux de ses filiales dont l'impact est significatif.

En application de ce principe, les trois filiales suivantes sont consolidées :

Filiales	N° SIREN	Siège social	% part.
Esso Raffinage S.A.F.	379 914 237	2, rue des Martinets 92500 Rueil-Malmaison	99,99
<i>Activité : raffinage d'hydrocarbures</i>			
Esso R.E.P.	552 092 181	2, rue des Martinets 92500 Rueil-Malmaison	89,88
<i>Activité : recherche et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux</i>			
Worex S.N.C.	780 094 983	Parc des Erables 66, route de Sartrouville 78230 Le Pecq	99,99
<i>Activité : distribution de combustibles liquides et solides</i>			

Compte tenu des pourcentages de participations dans ces sociétés, la méthode retenue est celle de l'intégration globale.

La consolidation a été effectuée sur la base des comptes individuels des sociétés au 31 décembre ; ces comptes ont fait l'objet des retraitements suivants :

- Intégration des écarts de conversion dans le résultat

- Elimination des effets de la réévaluation légale de 1976
- Valorisation des inventaires en LIFO
- Elimination des écritures d'optimisation fiscale
- Elimination des provisions réglementées
- Constatation des impositions différées résultant :
 - . des retraitements ci-dessus,
 - . du décalage temporaire entre la comptabilité et la fiscalité,
 - . d'éventuels déficits fiscaux reportables, sachant qu'une situation fiscale nette active n'est constatée que si son imputation sur des dettes futures est probable.

Les impôts différés sont constatés au bilan selon la méthode du "report variable" au taux de 33 1/3 %, augmenté de la contribution exceptionnelle de 1,5 % (pour 2005) et de la contribution sociale sur les bénéfices des sociétés de 3,3 %, soit au total un taux de 34,93 % pour la partie court terme et 34,43 % pour la partie long terme.

Résultat

Les résultats internes (dividendes, cessions intragroupe) sont intégralement éliminés au-delà de 0,5 millions d'euros.

1-2 Mode et méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Secteur exploration/production

Les études et travaux d'exploration réalisés par Esso R.E.P. sont considérés comme des immobilisations incorporelles. Ils sont inscrits à ce titre en comptabilité à l'exception de :

- forages non terminés à la fin de l'exercice, qui sont inscrits dans le compte "immobilisations en cours"
- forages ayant abouti à une découverte commerciale qui sont transférés aux comptes d'immobilisations corporelles de production ;

Les dépenses de géologie et de géophysique, ainsi que les coûts de forages n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont amortis à 100 % à la fin de l'exercice.

Autres secteurs

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées par des logiciels et par des fonds commerciaux

rattachables aux activités de distribution du groupe. Ces derniers sont dépréciés par voie de provision dans la mesure où leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur historique.

Immobilisations corporelles

Secteur exploration/production

Les immobilisations de production d'hydrocarbures constituent la grande majorité des actifs immobilisés d'Esso R.E.P. Elles sont amorties champ par champ selon la méthode de l'unité de production, dans laquelle le taux d'amortissement est égal au rapport de la production annuelle sur les réserves estimées au début de l'exercice.

Autres secteurs

Les autres immobilisations du groupe sont inscrites au bilan consolidé au prix d'acquisition.

L'amortissement économique est calculé selon le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement du groupe sont les suivantes :

Constructions	de 10 à 20 ans
Installations industrielles	de 8 à 15 ans
Autres immobilisations corporelles	de 5 à 15 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur coût historique.

Lorsque la valeur d'une participation, déterminée par rapport à la quote-part des capitaux propres qu'elle représente, éventuellement corrigée d'éléments non inscrits en comptabilité est inférieure à sa valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée par différence.

Stocks

Pétrole brut et Produits Pétroliers

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur réalisable lorsque celle-ci est inférieure.

Les stocks issus du raffinage sont valorisés par ventilation du coût global de production entre les différents produits par référence à leur valeur sur le marché international.

Les stocks de pétrole brut et produits pétroliers sont évalués selon la méthode LIFO "dernier entré, premier sorti".

Cette présentation est plus représentative de la réalité économique que la méthode FIFO "premier entré, premier sorti", dans la mesure où elle limite les effets des variations des cours du brut sur les résultats.

Autres éléments

Les marchandises non pétrolières et les matières consommables sont évaluées selon la méthode du prix moyen pondéré.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont inscrites en comptabilité pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Par exception, les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au compte de résultat.

Trésorerie

La trésorerie excédentaire est placée au sein du groupe ExxonMobil aux conditions du marché.

Provisions pour risques et charges

Provisions pour retraite

Dans la perspective de l'introduction des normes internationales, afin de préserver la cohérence avec les comptes sociaux d'Esso postérieurement à l'opération de fusion, et enfin dans le souci de délivrer une meilleure information financière, il a été décidé de différer l'homogénéisation à la mise en place des normes internationales et dans l'intervalle, de conserver ainsi les politiques comptables historiques d'Esso et de Mobil telles que décrites ci-après :

- Pour Esso, les provisions pour pensions couvrent la garantie de ressources accordée au personnel retraité pour la période comprise entre la date de départ et celle de liquidation des droits acquis auprès des organismes de retraite ainsi que le coût des plans de départs anticipés évalué sur une base actuelle. Des informations complémentaires sur les retraites sont fournies dans la note "engagements hors bilan".

- Pour Mobil, les provisions pour pensions reprennent les résultats de l'évaluation actuarielle, à la clôture de l'exercice (prestations pour services rendus avec projection des salaires), des engagements financiers de la compagnie vis-à-vis du personnel parti dans le cadre de plans sociaux et du personnel préretraité.

Provisions pour grosses réparations

Une provision pour grosses réparations, destinée à couvrir les dépenses de remise en état des unités de raffinage est comptabilisée, dans la mesure où ces installations sont remises en état suivant des cycles de travaux pluriannuels planifiés.

Provisions pour remise en état des sites

Les activités d'Esso S.A.F. et de ses filiales se situent dans la perspective de la continuité d'exploitation des différentes installations.

Aussi la société ne constitue-t-elle généralement des provisions pour remise en état des sites que pour couvrir son obligation résultant de l'arrêt ferme et définitif de l'exploitation d'une installation.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les taxes spécifiques sur les produits pétroliers ; en revanche, il exclut les facturations réciproques entre confrères dans le cadre des échanges économiques de produits. Le solde net de ces opérations fait l'objet d'une inscription au compte de résultat au niveau des variations de stocks.

Groupe d'intégration fiscale

La société Esso S.A.F. est mère d'un groupe d'intégration fiscale composé de 7 sociétés. Aux termes des conventions en vigueur, Esso S.A.F. bénéficie de l'économie ou supporte la charge d'impôt résultant de l'intégration, les filiales demeurant redevables vis-à-vis d'Esso S.A.F. de leur impôt.

2 - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'amélioration des marges de raffinage explique globalement la hausse du résultat d'exploitation.

3 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

De nouveaux projets de réorganisations d'Esso S.A.F. ont été présentés au cours du premier trimestre 2005 au Comité d'Etablissement du siège de Rueil Malmaison. Ces projets qui visent à améliorer l'efficacité des activités de la société pourraient conduire à la suppression de 198 postes, dont le coût, de l'ordre de 25 millions d'euros, sera provisionné dans les comptes du premier semestre 2005.

4 - NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Passage aux normes internationales

Les impacts du passage aux normes internationales au 31/12/04 sont détaillés à la fin de ce rapport annuel.

4-1 Ventilation du chiffre d'affaires consolidé

	millions d'Euros	
	2004	2003
Secteur raffinage/distribution		
Hors taxe intérieure	7 242	5 781
Taxe intérieure	2 005	1 962
Sous-total	9 247	7 743
Secteur production	35	36
Total consolidé	9 282	7 779
dont exportations et soutes étrangères :	1 074	965

4-2 Résultat Exceptionnel

Ce résultat est composé de 4 millions d'euros de charges de restructuration.

4-3 Preuve d'impôt

	millions d'Euros
Bénéfice net avant impôts et intérêts minoritaires	207,0
Charge d'impôt théorique 35,43 %	(72,0)
Incidence	
. des créances d'impôts provenant des filiales d'ESAF	0,3
. des charges et produits non taxables	3,5
. du gain d'impôt sur la plus-value long terme	0,1
. de l'écart de taux entre l'impôt courant et différé	(1,8)
. divers	(1,0)
Charge d'impôt réelle	(70,9)

RÉSULTATS FINANCIERS - Comptes consolidés

4-4 Tableau des immobilisations et des amortissements du groupe Esso S.A.F.

millions d'Euros

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions mises hors service	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'exploration	0,8	0,4	0,0	0,8	0,4
Autres	127,8	4,2	0,2	6,1	126,1
Total I	128,6	4,6	0,2	6,9	126,5
Immobilisations corporelles					
Raffinage/Distribution	1 890,8	165,3	(0,2)	38,8	2 017,1
Production	418,1	9,1	-	1,9	425,3
Total II	2 308,9	174,4	(0,2)	40,7	2 442,4
Immobilisations financières	40,2	0,1	-	2,4	37,9
AMORTISSEMENTS	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Virements de poste à poste	Diminutions amortissements cessions mises hors service	Amortissement en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'exploration	0,8	0,4	-	0,8	0,4
Autres	65,9	4,0	-	6,1	63,8
Total I	66,7	4,4	-	6,9	64,2
Immobilisations corporelles					
Raffinage/Distribution	1 316,4	91,4	-	34,5	1 373,3
Production	324,9	10,5	-	1,3	334,1
Total II	1 641,3	101,9	-	35,8	1 707,4
Immobilisations financières	1,1	0,4	-	-	1,5
Total actif immobilisé	768,6	72,4	-	7,3	833,7

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

4-5 Filiales et participations du groupe Esso S.A.F.

milliers d'Euros

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital social	Autres capitaux propres hors résultat	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires de l'exercice	Bénéfice ou (perte) de l'exercice	Dividendes encaissés par la société
---------------------------------	----------------	---------------------------------------	-------------------------------------	---	---	---	----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------

A/ Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Esso S.A.F.

1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par Esso S.A.F. ou par Esso Raffinage S.A.F.)									
- Société des Stockages Pétroliers du Rhône (SPR)	1 372	113	50,01	1 372	-	-	4 057	216	-
- Société de Traitement Industriel des Gaz (STIG)	1 525	18 732	100,00	3 049	-	-	20 553	778	-
2. Participations (10 à 50 % du capital)									
- Raffinerie du Midi	3 432	5 753 *	33,33	2 790	-	-	13 516 *	111 *	-
- Société des Transports Pétroliers par Pipelines (TRAPIL)	13 099	2 684 *	17,34	8 760	-	-	115 306 *	18 642 *	3 287
- Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine (SPLRL)	1 120	100 *	43,00	530	-	-	3 201 *	13 *	-
- Société Pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA)	167	5 777	34,00	2 592	-	-	6 390	518	-

B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

1. Filiales françaises	-	-	-	1 145	2 904	4 072	-	-	146
2. Participations dans des sociétés françaises	-	-	-	8 791	6 123	2 715	-	-	4 717

(*) chiffres de 2003

4-6 Variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires du groupe Esso S.A.F.

millions d'Euros

	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves consolidées	Total groupe	Total minoritaires
Au 31 Décembre 2002	98,4	10,1	617,4	725,9	7,2
Dividende servi en 2003			(82,6)	(82,6)	
Autres variations			0,0	0,0	
Résultat 2003			65,4	65,4	1,0
Au 31 Décembre 2003	98,4	10,1	600,2	708,7	8,2
Dividende servi en 2004			(67,5)	(67,5)	
Autres variations			8,3	8,3	
Résultat 2004			133,8	133,8	1,4
Au 31 Décembre 2004	98,4	10,1	674,8	783,3	9,6

Note : Le capital social de la société est composé de 12 854 578 actions d'une valeur de 7,65 Euros. Exxon Mobil Corporation détient, via ExxonMobil France Holding SAS, 82,89 % du capital d'Esso S.A.F. et intègre à ce titre les sociétés du groupe Esso S.A.F. dans ses comptes consolidés.

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

4-7 Variation des provisions pour risques et charges du groupe Esso S.A.F.

millions d'Euros

	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions utilisées	Diminutions non utilisées	Montants fin d'exercice
Pour risques	11,3	4,3	4,3	-	11,3
Pour charges					
- pensions	178,0	2,7	4,1	-	176,6
- autres	41,2	26,7	12,3	-	55,6
Total	230,5	33,7	20,7	-	243,5

Les provisions pour risques sont essentiellement constituées de provisions pour litiges.

Les provisions pour pensions comprennent :

- la garantie de ressources accordée au personnel retraité conformément au plan de retraite de la société, pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite ;
- le coût des plans de congés de fin de carrière et de restructuration mis en place par la Société.

Les autres provisions pour charges comprennent essentiellement les restructurations et la provision pour inspection métal des raffineries.

4-8 Variation de la provision pour impôts différés du groupe Esso S.A.F.

millions d'Euros

Impôts différés par nature	2004		2003		Variation
	Actif	Passif	Actif	Passif	
Impôts différés sur les provisions réglementées		51,9		42,3	(9,6)
Impôts différés sur les décalages temporaires	47,1		50,1		(3,0)
Impôts différés sur écart FIFO/LIFO	104,4		84,8		19,6
Total	151,5	51,9	134,9	42,3	
Total compensé	99,6		92,6		7,0

En 2003, les impôts différés actifs étaient présentés dans la ligne "Provisions pour risques et charges" au passif du bilan.

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

4-9 Ventilation des créances et dettes par échéance du groupe Esso S.A.F.

Le montant des créances et des dettes exigibles à plus d'un an n'est pas significatif.

4-10 Engagements hors bilan du groupe Esso S.A.F.

millions d'Euros

	2004	2003
Cautions données à des confrères au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage et de distribution ⁽²⁾	783	740
Effets escomptés non-échus	-	-
Retraites du personnel ⁽¹⁾	348	309
Autres engagements donnés	-	6
Total	1 131	1 055

(1) Estimation sur une base actuarielle au taux de 4,60 % des charges potentielles futures envers :

- a) Les membres du personnel ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite de la Société ou des plans de congé de fin de carrière.
- b) Le personnel en activité.

(2) A titre de réciprocité les cautions de même nature consenties par des confrères au groupe Esso S.A.F. s'élèvent en 2004 à 881 millions d'euros.

4-11 Rémunérations allouées aux dirigeants du groupe Esso S.A.F.

Compte tenu de l'organisation du groupe Esso S.A.F., l'information ci-après concerne les membres du Conseil d'Administration, faisant partie du personnel salarié, ou recevant des jetons de présence.

Montant global des rémunérations versées aux dirigeants par Esso S.A.F. : 394 988 euros.

4-12 Effectif moyen du groupe Esso S.A.F.

L'effectif moyen du groupe, déterminé selon la moyenne arithmétique des effectifs à la fin des quatre trimestres civils, est le suivant :

	Effectif salarié		Effectif mis à la disposition du groupe	
	2004	2003	2004	2003
Cadres	764	792	6	3
Agents de maîtrise et employés	1 678	1 672	105	124
Ouvriers	244	258	11	32
Total	2 686	2 722	122	159

L'effectif salarié : comprend les titulaires (marins inclus), les temporaires, l'effectif à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas l'effectif détaché hors du groupe Esso S.A.F. L'effectif salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

L'effectif mis à la disposition de l'entreprise : comprend l'effectif fourni par des entreprises de travail temporaire et l'effectif prêté ou détaché par d'autres sociétés du groupe ExxonMobil.

4-13 Informations diverses

* 4-13-1 Informations sectorielles

	millions d'Euros				
Secteur Amont	2004	2003	Secteur Aval	2004	2003
Chiffre d'affaires	35	36	Chiffre d'affaires hors taxes intérieures	7 242	5 781
Résultat d'exploitation	23	19	Résultat d'exploitation	179	97
Immobilisations nettes	91	93	Immobilisations nettes	742	672
Investissements	9	6	Investissements	169	177

Le secteur Amont regroupe les activités d'Exploration et de Production de Pétrole Brut du groupe.

Le secteur Aval regroupe les activités de Raffinage et de Distribution d'Hydrocarbures du groupe.

* 4-13-2 Autres Informations

Les sociétés Esso S.A.F. Esso Raffinage S.A.F. et Esso R.E.P. ont fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les années 1997 et 1998. Un redressement relatif aux engagements de retraite mentionnés hors bilan a été notifié. Ce redressement a été contesté dans son principe et dans son montant, toutefois une provision a été enregistrée dans les comptes en application de la loi "Fillon" d'août 2003 sur le traitement des litiges avec l'administration.

Les sociétés du groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers. Des provisions pour risques et charges ont été comptabilisées à hauteur des risques estimés compte tenu des actions en cours.

■ Tableau de flux de trésorerie consolidé

millions d'Euros

NATURE DES FLUX	2004	2003
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net (Hors plus ou moins-values sur cessions/retraits d'actifs)	135	72
Part des minoritaires	1	1
Amortissements et provisions	110	106
Capacité d'autofinancement	246	179
Variation du besoin en fonds de roulement (*)	33	21
Flux net de trésorerie généré par l'activité	279	200
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Investissements		
- Raffinage/Distribution	(169)	(177)
- Production	(9)	(6)
Total	(178)	(183)
Produit brut des cessions	15	4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(163)	(179)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes mis en paiement par Esso S.A.F.	(67)	(83)
Variation de l'endettement (*)	(47)	56
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(114)	(27)
Variation de trésorerie	2	(6)

(*) Cf. note sur la comparabilité des comptes

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

■ Rapport des Commissaires aux Comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Esso S.A.F. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2- Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1^{er} alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 1.2 de l'annexe relative aux provisions pour risques et charges, le traitement des engagements de retraite appliqué par les sociétés Esso S.A.F. et Mobil Oil Française n'est pas identique. A la suite de la réalisation de la fusion absorption de la société Mobil Oil Française par la société Esso S.A.F. en 2003, il a été décidé de différer l'homogénéisation du traitement des provisions pour retraites jusqu'à la mise en place des normes internationales IAS/IFRS.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons obtenu les éléments probants recherchés justifiant le caractère raisonnable de l'évaluation des engagements de retraite vis-à-vis des salariés, figurant soit dans la provision pour retraite reçue de la société Mobil Oil Française, soit en « Engagements hors-bilan ». Nous avons notamment analysé les résultats des travaux d'un actuaire afin de valider l'exhaustivité de la population concernée, la réalité des salaires et charges afférents et le caractère raisonnable du taux d'actualisation retenu.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 10 juin 2005
Les Commissaires aux Comptes
. AMYOT EXCO GRANT THORNTON
Membre de Grant Thornton International
Daniel KURKDJIAN
. SALUSTRO REYDEL
François BERNARD

■ COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre 2004	44
Comptes de Résultat de l'exercice 2004	46
Tableau de Financement de l'exercice 2004	47
Annexe au Bilan et au Compte de Résultat	48
Rapports des Commissaires aux Comptes	54

■ Bilan - société Esso S.A.F. avant répartition au 31 décembre 2004

milliers d'Euros

Actif

	2004			2003		
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets		
Immobilisations incorporelles						ACTIF IMMOBILISÉ
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	54 291	49 173	5 118	6 228		
Fonds commercial	21 171	1 370	19 801	18 660		
Autres immobilisations incorporelles	2 279	-	2 279	1 756		
Immobilisations corporelles						
Terrains	60 757	5 341	55 416	55 658		
Constructions	275 058	197 354	77 704	76 025		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	203 106	146 141	56 965	48 982		
Autres immobilisations corporelles	184 726	142 953	41 773	45 565		
Immobilisations corporelles en cours	17 916	-	17 916	20 885		
Avances et acomptes	-	-	-	-		
Immobilisations financières						
Participations	256 891	2 622	254 269	254 647		
Créances rattachées aux participations	3 027	407	2 620	3 427		
Prêts	3 941	64	3 877	4 042		
Autres immobilisations financières	448	-	448	562		
TOTAL I	1 083 611	545 425	538 186	536 437		
Stocks et en cours						ACTIF CIRCULANT
Matières premières et autres approvisionnements	156 676	325	156 351	186 503		
En-cours de production - produits	-	-	-	-		
Produits finis	394 453	8 689	385 764	334 424		
Créances						
Créances clients, comptes rattachés	508 698	4 761	503 937	495 525		
Autres	340 547	63	340 484	420 447		
Disponibilités	6 719	-	6 719	361		
Charges constatées d'avance	26 949	-	26 949	17 070		COMPTES DE RÉGULARISATION
TOTAL II	1 434 042	13 838	1 420 204	1 454 329		
Charges à répartir	254	-	254	343		
Ecart de conversion actif	-	-	-	-		
TOTAL GENERAL	2 517 907	559 263	1 958 644	1 991 109		

Passif

		2004	2003
CAPITAUX PROPRES	Capital social entièrement versé	98 338	98 338
	Prime d'émission et fusion	10 117	10 117
	Ecart de réévaluation 1976	65 239	65 268
	Réserves		
	Réserve légale	9 834	9 117
	Réserves réglementées	304 655	304 299
	Réserve générale	969	969
	Report à nouveau	150 545	108 654
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE - BÉNÉFICE	175 464	115 175
	Subventions d'investissements et provisions réglementées	-	-
	Amortissements dérogatoires	14 777	18 033
	Provisions fiscales sur stocks de brut	1 996	5 070
	Provisions pour hausse des prix	54 577	34 842
	Autres	661	660
TOTAL I	887 172	770 543	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour perte de change	-	-
	Autres	3 719	3 145
	Provisions pour charges		
	Pensions et obligations similaires	171 311	173 990
Autres	23 079	27 161	
TOTAL II	198 109	204 297	
DETTES	Emprunts obligataires non convertibles	-	-
	Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit	2 619	4 421
	Emprunts et dettes financières divers	153 200	331 873
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	395 994	410 544
	Dettes fiscales et sociales	249 892	205 487
	Autres dettes	70 305	57 763
COMPTES DE RÉGULARISATION	Produits constatés d'avance	154	272
	TOTAL III	872 164	1 010 359
	Ecart de conversion passif	1 199	5 910
	TOTAL GENERAL	1 958 644	1 991 109

■ Compte de Résultat - société Esso S.A.F. au 31 décembre 2004

milliers d'Euros

	2004	2003
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue - produits pétroliers et services	9 106 171	7 541 656
Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation 1 073 802)	9 106 171	7 541 656
Production stockée/(déstockée) - produits pétroliers	48 607	(61 310)
Solde net des échanges inter-confrères - produits pétroliers	32 345	20 989
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	4	21
Reprises sur provisions & amortissements, transferts de charges	24 013	20 038
Autres produits	155	1 657
TOTAL	9 211 295	7 523 051
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 657 515	4 283 596
Variation de stock	30 354	19 016
Autres achats et charges externes	1 121 527	1 030 653
Impôts, taxes et versements assimilés	1 963 388	1 925 959
Salaires et traitements	73 647	84 285
Charges sociales	70 118	73 429
Dotations aux amortissements & aux provisions		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	39 445	44 683
- sur immobilisations : dotations aux provisions	163	-
- sur actif circulant : dotations aux provisions	9 374	13 465
- pour risques et charges : dotations aux provisions	1 183	10 351
Autres charges	52 951	60 733
TOTAL	9 019 665	7 546 171
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	191 630	(23 120)
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	1 067	32
Perte supportée ou bénéfice transféré	5 564	654
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	44 150	7 975
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 704	2 729
Autres intérêts et produits assimilés	10 926	6 692
Reprises sur provisions et transferts de charges	75	504
Différences positives de change	69 175	88 917
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL	128 030	106 817
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et provisions	430	-
Intérêts et charges assimilées	9 292	9 211
Différence négative de change	53 213	65 742
TOTAL	62 935	74 953
2 - RÉSULTAT FINANCIER	65 095	31 864
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	252 228	8 122

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

milliers d'Euros

	2004	2003
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	2 820	4 523
Reprises sur provisions et transferts de charges	19 012	197 226
TOTAL	21 832	201 749
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	5 843	10 152
Sur opérations en capital	3 385	10 191
Dotations aux amortissements et provisions	28 800	33 754
TOTAL	38 028	54 097
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(16 196)	147 652
Participation et intéressement	(4 494)	(658)
Impôts sur les bénéfices	(56 074)	(39 941)
5 - RÉSULTAT NET	175 464	115 175

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

■ Tableau de financement - société Esso S.A.F. de l'exercice 2004

millions d'Euros

	2004	2003
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	223	10
Produits de cessions d'immobilisations	3	3
Variation du besoin en fonds de roulement et autres	44	75
Variation de l'endettement net	-	44
TOTAL	270	132
EMPLOIS		
Acquisitions d'immobilisations	45	49
Dividendes mis en paiement	68	83
Variation du besoin en fonds de roulement et autres	-	-
Variation de l'endettement net	157	-
TOTAL	270	132

Annexe au Bilan et Compte de Résultat - Société Esso S.A.F.

1- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général 1999 (arrêté ministériel du 22 juin 1999), compte tenu des adaptations relatives au plan comptable professionnel des industries du raffinage et de la distribution des hydrocarbures, approuvées par le Conseil National de la Comptabilité.

Les informations chiffrées détaillées fournies sont exprimées en milliers d'euros.

1-1 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles, principalement constituées par des logiciels et des fonds de commerce, sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les logiciels sont généralement amortis en un an. Les fonds commerciaux sont dépréciés dans la mesure où leur valeur actuelle s'avère inférieure à leur valeur comptable.

1-2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, à l'exception des immobilisations acquises au 31 décembre 1976, qui sont inscrites au bilan pour une valeur réévaluée.

L'amortissement économique est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisations.

La différence entre l'amortissement économique et l'amortissement dégressif est constatée par voie d'amortissements dérogatoires.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Constructions	10 à 20 ans
Dépôts	10 à 15 ans
Installations matériel et outillage	5 à 15 ans
Matériel de transport	5 à 15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans

1-3 Immobilisations Financières

La valeur des participations est constituée du prix d'acquisition, éventuellement augmentée de l'effet de la dernière réévaluation légale.

Lorsque la valeur d'une participation, déterminée par rapport à la quote-part des capitaux propres qu'elle représente, éventuellement corrigée d'éléments non inscrits en comptabilité, tels que la valeur des fonds de commerce ou les réserves prouvées, est inférieure à sa valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée par différence.

1-4 Stocks

Les stocks de pétrole brut et produits pétroliers sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les marchandises non pétrolières et matières consommables sont évaluées selon la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de pétrole brut sont valorisés à leur coût d'achat y compris les frais de transport. Les stocks de produits finis et semi-finis sont déterminés pour chaque produit en ventilant le coût global de production sur la base des prix de réalisation.

Les coûts de production comprennent la valeur CAF des pétroles bruts mis en œuvre, les charges directes et indirectes de production y compris l'amortissement des biens concourant à la production, mais exclusion faite de tout frais financier.

Une provision pour dépréciation est calculée dans la mesure où la valeur vénale des stocks est inférieure à la valeur d'inventaire, compte tenu des perspectives de réalisation.

Les opérations d'échange réalisées avec les confrères sont comptabilisées conformément au plan comptable professionnel. Le solde annuel est pris en compte dans la variation des stocks.

1-5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites en comptabilité pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Par exception, les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion est portée au bilan en "écarts de conversion Actif ou Passif".

Les écarts de conversion actif donnent lieu à constitution d'une provision pour risque de change.

1-6 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées notamment de provisions pour litiges et de provisions pour pensions. Celles-ci comprennent :

- la garantie de ressources accordée au personnel retraité conformément au plan de retraite de la société, pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite,
- le coût des plans de congés de fin de carrière et de restructuration mis en place par la société.

Les activités d'Esso S.A.F. et de ses filiales se situent dans la perspective de la continuité d'exploitation des différentes installations. Aussi la société ne constitue-t-elle généralement des provisions pour remise en état des sites que pour couvrir son obligation résultant de l'arrêt ferme et définitif de l'exploitation d'une installation.

1-7 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires inscrit au compte de résultat inclut les taxes spécifiques sur les produits pétroliers comprises dans les prix de vente.

1-8 Intéressement

Un intéressement est calculé selon l'accord signé en 2001 en vigueur entre les sociétés Esso S.A.F., Esso Raffinage

S.A.F. et Esso R.E.P. Il est calculé à partir du résultat courant cumulé, retraité des dividendes, des frais d'exploration et de l'effet prix sur stocks.

1-9 Groupe d'intégration fiscale

La société Esso S.A.F. est mère d'un groupe d'intégration fiscale composé de 7 sociétés. Aux termes des conventions en vigueur, Esso S.A.F. bénéficie de l'économie ou supporte la charge d'impôt résultant de l'intégration, les filiales demeurant redevables vis-à-vis d'Esso S.A.F. de leur impôt. Ainsi, les gains et les pertes d'intégration fiscale sont pris en résultat l'année de leur survenance.

2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La loi de Finances 2005 a institué le plafonnement de la dotation à la réserve pour hausse des prix à hauteur de 15 millions d'euros majorée le cas échéant d'une fraction égale à 10% de la provision théoriquement déductible. La réserve pour hausse des prix a donc été plafonnée à 19,7 millions d'euros.

L'amélioration des marges de raffinage explique globalement la hausse du résultat d'exploitation.

3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

De nouveaux projets de réorganisations d'Esso S.A.F. ont été présentés au cours du premier trimestre 2005 au Comité d'Etablissement du siège de Rueil-Malmaison.

Ces projets qui visent à améliorer l'efficacité des activités de la société pourraient conduire à la suppression de 198 postes, dont le coût, de l'ordre de 25 millions d'euros, sera provisionné dans les comptes du premier semestre 2005.

4. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

4-1 Etat de l'actif immobilisé

milliers d'Euros

2004	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions nouveaux prêts	Virements de poste à poste	Cessions mises hors service remboursements de prêts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	73 130	1 756	641	65	75 462
Immobilisations incorporelles en cours	1 756	989	(466)	-	2 279
Total I	74 886	2 745	175	65	77 741
Immobilisations corporelles					
Terrains	60 616	469	436	764	60 757
Constructions	271 256	11 549	1 825	9 572	275 058
Installations techniques, matériel et outillages industriels	196 913	17 876	3 288	14 971	203 106
Autres immobilisations corporelles	180 187	7 684	2 637	5 782	184 726
En-cours et autres	20 885	5 392	(8 361)	-	17 916
Total II	729 857	42 970	(175)	31 089	741 563
Immobilisations financières					
Participations	256 912	2	-	23	256 891
Créances rattachées à des participations	3 852	-	-	825	3 027
Prêts	4 106	-	-	165	3 941
Autres immobilisations financières	562	-	-	114	448
Total III	265 432	2	-	1 127	264 307
Total général	1 070 175	45 717	-	32 281	1 083 611

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

4-2 Etat des amortissements

milliers d'Euros

2004	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Virements de poste à poste	Diminutions amortissements cessions mises hors service	Amortissements en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	47 033	2 161	-	21	49 173
Immobilisations corporelles	482 743	37 139	-	28 093	491 789
Immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total	529 776	39 300	-	28 114	540 962

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

■ RÉSULTATS FINANCIERS - Comptes sociaux

4-3 Réévaluation

La réserve de réévaluation de 65,2 millions d'euros figurant au bilan représente le montant de la réévaluation légale 1976 sur les participations (56,7 millions d'euros) et les terrains (8,5 millions d'euros).

4-4 Filiales et participations

milliers d'Euros

Sociétés ou groupes de sociétés	Capital social	Autres capitaux propres hors résultat	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires de l'exercice	Bénéfice ou (perte) de l'exercice	Dividendes encaissés par la société
A/ Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital d'Esso S.A.F.									
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par Esso S.A.F.)									
- Esso R.E.P.	7 755	97 106	89,88	79 103	110	-	62 253	12 173	-
- Worex	1 797	1 617	99,99	7 972	15 829	-	884 792	2 177	-
- Esso Raffinage S.A.F.	34 466	181 493	99,99	141 214	233 539	-	543 920	13 430	36 000
- Société des Stockages Pétroliers du Rhône (SPR)	1 372	113	50,01	1 372	-	-	4 057	216	-
2. Participations (10 à 50 % du capital)									
- Raffinerie du Midi	3 432	5 753 *	33,33	2 790	-	-	13 516 *	111 *	-
- Société des Transports Pétroliers par Pipelines (TRAPIL)	13 099	2 684 *	17,34	8 760	-	-	115 306 *	18 642 *	3 287
- Société du Pipeline de la Raffinerie de Lorraine (SPLRL)	1 120	100 *	43,00	530	-	-	3 201 *	13 *	-
- Société Pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA)	167	5 777	34,00	2 592	-	-	6 390	518	-
B/ Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations									
1. Filiales françaises	-	-	-	1 145	2 896	4 072	-	-	146
2. Participations dans des Sociétés françaises	-	-	-	8 791	2 436	2 715	-	-	4 717

(*) Chiffres de 2003

4-5 Variation des capitaux propres

milliers d'Euros

	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Capital social et primes	108 455	-	-	108 455
Ecart de réévaluation 1976	65 268	-	28	65 240
Réserve légale et autres	314 385	1 073	-	315 458
Report à nouveau	108 654	114 378	72 487	150 545
Résultat 2003	115 175	-	115 175	-
Résultat 2004	-	175 464	-	175 464
Provisions réglementées :				
- pour hausse des prix	34 842	19 735	-	54 577
- fiscale sur stocks de brut	5 070	1 996	5 070	1 996
- plus values réinvesties	661	-	-	661
- amortissements dérogatoires	18 033	3 832	7 089	14 776
Total	770 543	316 478	199 849	887 172

Note : Le capital social de la société est composé de 12 854 578 actions d'une valeur nominale de 7,65 euros. EXXON MOBIL CORPORATION détient, via ExxonMobil France Holding SAS, 82,89 % du capital et intègre à ce titre la société Esso S.A.F. dans ses comptes consolidés.

4-6 Variation des provisions pour risques et charges

	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Pour pensions et obligations similaires	173 990	1 182	3 862	171 310
Autres provisions				
- pour perte de change	-	-	-	-
- pour risques exceptionnels	3 145	841	267	3 719
- pour charges exceptionnelles	27 162	2 475	6 557	23 080
Total	204 297	4 498	10 686	198 109

Notes : 1) Les provisions pour pensions comprennent :

- la garantie de ressources accordée au personnel retraité conformément au plan de retraite de la société, pour la période comprise entre la date de départ et la date de liquidation des droits acquis auprès des différents organismes de retraite ;
- le coût des plans de congés de fin de carrière et de restructuration mis en place par la société.

2) En matière de pensions et obligations similaires, voir également les engagements hors bilan dans la présente annexe.

4-7 Variation des autres provisions

	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montants fin d'exercice
Sur immobilisations	3 963	593	93	4 463
Sur actif circulant	17 544	9 454	13 160	13 838
Total	21 507	10 047	13 253	18 301

4-8 Etat des échéances des créances et des dettes

Créances	Montants bruts	à 1 an au plus	à plus de 1 an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 027	-	3 027
Prêts	3 941	-	3 941
Autres immobilisations financières	448	-	448
Actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	508 698	508 698	-
Autres créances	340 547	340 547	-
Sous-total	856 661	849 245	7 416
Charges constatées d'avance	26 949	5 856	21 093
Total général	883 610	855 101	28 509

Dettes : la totalité des dettes est à moins d'un an.

4-9 Charges constatées d'avance

Ce poste contient essentiellement des loyers et des ristournes payées d'avance.

4-10 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Postes concernés	Entreprises liées au groupe ExxonMobil	Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	Créances/dettes représentées par des effets de commerce
A l'actif :			
Participations	232 132	24 580	-
Créances rattachées à des participations	590	2 437	-
Créances clients et comptes rattachés	209 208	-	49 835
Autres créances	314 043	-	-
Au passif :			
Emprunts et dettes financières diverses	153 200	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	241 536	-	-

4-11 Analyse du chiffre d'affaires hors TVA

	2004		2003	
	quantités en milliers de m ³	valeur en millions d'euros	quantités en milliers de m ³	valeur en millions d'euros
Carburants aviation	2 074	561,6	1 981	437,6
Carburants auto	2 271	619,7	2 133	496,2
Distillats	7 104	1 934,1	6 486	1 461,1
Fiouls lourds	928	127,7	933	136,3
Huiles et Spécialités	992	310,6	1 047	357,6
Sous total marché intérieur	13 369	3 553,7	12 580	2 888,8
Autres ventes (confrères, exports, autres)		3 249,8		2 336,9
Ventes hors taxes		6 803,5		5 225,7
Services hors taxes		332,5		381,8
Total		7 136,0		5 607,5
Taxe intérieure		1 970,2		1 934,2
Chiffre d'affaires *		9 106,2		7 541,7
Répartition géographique du chiffre d'affaires :				
- France		8 032,4		6 577,1
- Etranger		1 073,8		964,6
Total		9 106,2		7 541,7

* Les facturations réciproques entre confrères dans le cadre d'échanges de produits ne font pas partie du chiffre d'affaires.

4-12 Résultat financier

Il comprend principalement des dividendes reçus pour 44 millions d'euros et un gain net de change pour 16 millions d'euros.

4-13 Résultat exceptionnel

Ce résultat comprend notamment les éléments suivants:

- une reprise nette d'amortissements dérogatoires de 3,3 millions d'euros
- une provision pour hausse des prix de 19,7 millions d'euros

4-14 Effet prix sur stocks

L'effet prix sur stock net de l'exercice (c'est-à-dire déduction faite de la provision pour dépréciation des inventaires) est positif de 75 millions d'euros, à comparer à un effet négatif de 59 millions d'euros en 2003.

4-15 Commentaires sur la situation fiscale de l'exercice

A. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

milliers d'Euros

	Avant Impôt	Impôt sur les sociétés	Après Impôt
Résultat courant	252 228	65 847	186 381
Résultat exceptionnel (et participation)	(20 689)	(9 773)	(10 916)
Résultat comptable	231 539	56 074	175 465

B. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

milliers d'Euros

Variation des impôts différés ou latents	Montant en début d'exercice Actif / (Passif)	Montant en fin d'exercice Actif / (Passif)	Variation sur l'exercice (Accroissement)/ Allègement
Provisions réglementées :			
- Provision pour dépréciation des inventaires	(1 796)	(697)	1 099
- Provision pour hausse des prix	(12 345)	(18 791)	(6 446)
- Amortissements dérogatoires	(6 389)	(5 088)	1 301
- Autres	(234)	(227)	7
Charges non déductibles temporairement :			
- Dettes sociales provisionnées	72 141	66 524	(5 616)
- Autres	1 541	2 713	1 172
Total	52 918	44 434	(8 483)

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

4-16 Rémunérations allouées aux dirigeants

Compte tenu de l'organisation d'Esso S.A.F., l'information ci-après concerne les membres du Conseil d'Administration, faisant partie du personnel salarié, ou recevant des jetons de présence.

Montant global des rémunérations versées aux dirigeants par Esso S.A.F. : 394 988 euros.

4-17 Engagements hors bilan

	milliers d'Euros	
	2004	2003
Engagements pour retraites du personnel (1)	242 100	214 391
Cautions données à des confrères au titre des crédits d'enlèvements en douane, de crédits de droits et des licences de raffinage et de distribution (2)	782 857	740 067
Autres engagements donnés	8 304	5 982
Total	1 033 261	960 440

(1) Estimation sur une base actuarielle au taux de 4,60 % des charges potentielles futures envers :

a) Les membres du personnel ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite de la Société ou des plans de congé de fin de carrière.

b) Le personnel en activité.

(2) A titre de réciprocité les cautions de même nature consenties par des confrères au groupe Esso S.A.F. s'élèvent en 2004 à 881 310 milliers d'euros.

4-18 Effectifs

L'effectif moyen de la société, déterminé selon la moyenne arithmétique des effectifs à la fin des quatre trimestres civils, est le suivant :

	Effectif salarié		Effectif mis à disposition de l'entreprise	
	2004	2003	2004	2003
Cadres	473	495	6	2
Agents de maîtrise, employés et techniciens	391	391	53	69
Ouvriers	17	15	2	14
Total	881	901	61	85

L'effectif salarié : comprend les titulaires (marins inclus), les temporaires, l'effectif à temps partiel, les malades de longue durée, mais ne comprend pas l'effectif détaché hors du groupe Esso S.A.F. L'effectif salarié en congé de fin de carrière est également exclu.

L'effectif mis à la disposition de l'entreprise : comprend l'effectif fourni par des entreprises de travail temporaire et l'effectif prêté ou détaché par d'autres sociétés du groupe ExxonMobil.

4-19 Autres informations

La société Esso S.A.F. a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les années 1997 et 1998. Un redressement relatif aux engagements de retraite mentionnés hors bilan a été notifié. Ce redressement a été contesté dans son principe et dans son montant, toutefois une provision a été enregistrée dans les comptes en application de la loi "Fillon" d'août 2003 sur le traitement des litiges avec l'administration.

La société a fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers. Des provisions ont été comptabilisées à hauteur des mises en recouvrement reçues.

■ Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Introduction

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Esso S.A.F. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1^{er} alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : La note 1.6 de l'annexe relative aux provisions pour risques et charges, mentionne que ce poste comprend des provisions pour retraites. Il importe de souligner que de pratique constante, votre société fait figurer en "Engagements hors-bilan" ses engagements de retraite envers son personnel en activité ou ayant cessé leur activité dans le cadre du plan de retraite de la société ou des plans de congés de fin de carrière. A l'occasion de la fusion de votre société avec la société Mobil Oil Française en 2003, une provision pour retraite figurant dans les comptes de cette dernière a été maintenue dans les comptes de l'entité fusionnée. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons obtenu les éléments probants recherchés justifiant le caractère raisonnable de l'évaluation des engagements de retraite vis-à-vis des salariés, figurant soit dans la provision pour retraite reçue de la société Mobil Oil Française, soit en "Engagements hors-bilan". Nous avons notamment analysé les résultats des travaux d'un actuaire afin de valider l'exhaustivité de la population concernée, la réalité des salaires et charges afférents et le caractère raisonnable du taux d'actualisation retenu. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 10 juin 2005

Les Commissaires aux Comptes
. AMYOT EXCO GRANT THORNTON
Membre de Grant Thornton International
Daniel KURKDJIAN
. SALUSTRO REYDEL
François BERNARD

■ Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

1- Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1 Accord de fourniture et de coopération technique entre Esso S.A.F. et Peugeot Citröen Automobiles SA

(Administrateur concerné : M. Roland Vardanéga)

Votre conseil d'administration, dans sa réunion du 15 juin 2004, a autorisé

la convention, conclue pour quatre années à compter du 1^{er} janvier 2004 entre Esso S.A.F. et Peugeot Citröen Automobiles, par laquelle cette dernière société accepte :

- d'acheter les lubrifiants de premier remplissage et lubrifiants de maintenance ;
- de définir les conditions de la coopération technique entre les deux sociétés.

Les ventes directes facturées par Esso S.A.F. à Peugeot Citröen Automobiles au titre de cet accord se sont élevées à 14 150 602,76 euros HT.

1.2 Convention avec la société ESSO France S.A.S.

Dans le cadre du contrat cadre de location gérance conclu le 31 juillet 2003 avec la société Esso France S.A.S., votre conseil d'administration du 15 juin 2004 a autorisé la modification de ce contrat en y insérant deux nouveaux paragraphes. Ceux-ci visent à préciser les modalités de révision des contrats de location gérance particuliers à chaque station-service.

En outre, les commissions fixes et variables facturées par Esso S.A.F. au titre de l'exercice 2004 s'élèvent à 900 576,38 euros HT.

1.3 Contrat de services entre ExxonMobil Petroleum & Chemical (EMPC) et Esso S.A.F.

Votre conseil d'administration du 8 décembre 2004 a autorisé la signature d'un contrat de services entre ExxonMobil Petroleum & Chemical et Esso S.A.F., dont la mise en œuvre a commencé le 9 décembre 2004. Ce contrat couvre les services rendus par EMPC aux sociétés affiliées françaises ainsi qu'entre les autres sociétés affiliées et notamment les "Business Centers" dont la facturation est centralisée par EMPC.

Les prestations facturées à ce titre par EMPC à Esso S.A.F. se sont élevées à 328 506 euros HT.

2- Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Conventions avec la société Esso Raffinage S.A.F.

Convention de traitement à façon

Le conseil d'administration du 22 mars 2002 a autorisé un nouveau contrat de façonnage par votre société des pétroles bruts et matières premières qui lui sont fournis par Esso S.A.F. pour la production des produits pétroliers demandés par Esso S.A.F. Les facturations effectuées par E.R.S.A.F. au titre de l'exercice 2004 se sont élevées à 478 264 428 euros H.T.

Convention de mise à disposition

Votre conseil d'administration du 26 novembre 2003 a autorisé la signature d'une convention par laquelle Esso Raffinage S.A.F. met à disposition d'Esso S.A.F., à titre gratuit, les terrains qui supportent les bâtiments de l'European Technology Center (ETC).

Paris, le 10 juin 2005

Les Commissaires aux Comptes
. AMYOT EXCO GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton
International
Daniel KURKDJIAN
. SALUSTRO REYDEL
François BERNARD

■ Transition aux nouvelles normes comptables IFRS : principaux impacts

Afin de préparer la transition aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables en 2005, le groupe Esso S.A.F. a réalisé un diagnostic complet qui a permis d'identifier :

- les divergences entre les principes comptables actuellement appliqués par le groupe et les normes IFRS en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des résultats financiers,
- les informations complémentaires à publier,
- les adaptations nécessaires des systèmes et des circuits d'information.

Le groupe Esso S.A.F. publiera ses comptes consolidés aux normes IFRS à l'occasion de la publication de ses comptes arrêtés au 30 juin 2005. Ceux-ci comprendront également un retraitement proforma des comptes 2004 aux nouvelles normes.

Les principaux retraitements concernant les immobilisations, la réévaluation des participations, la valorisation des inventaires suivant la méthode FIFO et la prise en compte des engagements de retraite en provisions pour risques et charges se traduisent, après prise en compte d'impôts différés, par une réévaluation des capitaux propres de l'ordre de 415 M€ au 31/12/2004.

Conformément aux recommandations de l'AMF, la valorisation des principaux impacts du passage aux normes IFRS et la réévaluation des capitaux propres correspondante ont été l'objet d'une révision par les Commissaires aux Comptes du Groupe.

Millions d'euros	Écart sur bilan d'ouverture (01/01/2004)	Écart sur résultat 2004 retraité IFRS	TOTAL 31/12/2004
Immobilisations incorporelles et corporelles (1)	481	1	482
Participations (2)	71	0	71
Stocks (3)	238	60	298
Total principaux retraitements actif	790	61	851

Millions d'euros	Écart sur bilan d'ouverture (01/01/2004)	Écart sur résultat 2004 retraité IFRS	TOTAL 31/12/2004
Impact IFRS sur capitaux propres			
Impact IFRS sur capitaux propres 01/01/04	361	0	361
Impact sur résultat 2004 retraité IFRS	0	54	54
Impact total sur capitaux propres au 31/12/04	361	54	415
Provisions pour risques et charges (4)	277	(17)	260
Impôts différés	152	24	176
Total principaux retraitements passif	790	61	851

Nota : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ().

1 - Les valeurs des immobilisations corporelles et incorporelles sont réévaluées conformément aux normes IAS 16 et IAS 38 qui visent à une évaluation en juste valeur. Les montants retenus se rapprochent de la valeur des immobilisations amorties sur une durée de vie économique, à l'exception des fonds de commerce (non amortis en IFRS) et après prise en compte à l'actif du bilan d'une partie des coûts d'Inspection Métal des installations industrielles (arrêt pour maintenance et grosses réparations).

2 - Les impacts pour le groupe de la norme IAS 39 concernent uniquement la réévaluation de certaines participations non consolidées.

3 - Les stocks de pétrole brut et de produits pétroliers sont actuellement évalués selon la méthode du "LIFO" (dernier entré/premier sorti) dans les comptes consolidés. Cette méthode n'est pas autorisée dans le référentiel IFRS et sera abandonnée au profit du "FIFO" (premier entré/premier sorti), méthode déjà utilisée dans les comptes individuels d'Esso S.A.F. La valorisation des stocks de produits pétroliers suivant la méthode FIFO est étroitement liée à la variation des prix de ces produits sur le marché international.

4 - Au 31/12/2004, dont 288 M€ de provisions pour obligations de retraite comptabilisées en provisions pour risques et charges au passif du bilan consolidé afin de répondre aux critères de la norme IAS 19. La différence (-28 M€) correspond à l'annulation de la provision pour grosses réparations (IAS 37).



Société du groupe
ExxonMobil

Esso Société Anonyme Française
au capital de 98 337 521,70 €
2, rue des Martinets,
Rueil-Malmaison
(Hauts-de-Seine)
Code APE 232 Z
R.C.S. Nanterre B 542 010 053

Adresse postale :
92569 Rueil-Malmaison Cedex
Téléphone : 01.47.10.60.00
Télécopie : 01.47.10.66.03

Documents présentés
à l'Assemblée Générale
des actionnaires du 27 juin 2005
communiqués au
Comité Central d'Entreprise de
l'Unité Économique et Sociale
Esso S.A.F./Esso Raffinage S.A.F.